

# **Carnets de grammaire**

*Rapports internes de l'ERSS*

Rapport n° 11 - avril 2003

**Les constructions liées :**  
*“c'est une saine occupation que l'horticulture”*  
**Etude synchronique et diachronique**

**Magali Rouquier\***

\* Equipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique  
UMR 5610  
CNRS & Université de Toulouse-Le Mirail  
email : mrouquier@free.fr

## 1. Introduction

Les constructions liées ont pour structure *c'est A Que B*<sup>1</sup> et sont généralement exemplifiées par *c'est une belle fleur que la rose*. Le terme de « construction liée » est introduit par Molinier (1996). Il implique qu'entre les segments A et B *que* constitue une ligature qui permet d'opposer la construction liée *c'est A que B*, *c'est une saine occupation que l'horticulture* à la construction détachée *c'est A, B : c'est une saine occupation, l'horticulture*.

Pour rendre compte de la construction liée *c'est une belle fleur que la rose* du point de vue des fonctions, Molinier (1996) propose l'analyse suivante : dans cette structure, A est prédicat, B sujet. Les manipulations opérées sur ces phrases font intervenir la permutabilité des éléments A et B ainsi que le clivage.

Pour déterminer la fonction prédicat pour A et sujet pour B des éléments de la construction, Molinier s'appuie sur les critères de M-L. Moreau (1971). Dans l'énoncé :

*c'est une belle fleur que la rose*

l'élément A est prédicat, l'élément B le sujet ; le critère est que l'on peut associer à *c'est une belle fleur que la rose* :

*c'est la rose qui est une belle fleur*

alors qu'on ne peut avoir :

\* *c'est une belle fleur qui est la rose*

La reprise de *la rose* par *ça* est possible :

*la rose, ça, c'est une belle fleur*

ce qui n'est pas le cas pour *une belle fleur* :

\* *une belle fleur, ça, c'est la rose*

Une autre analyse courante est de considérer la construction liée comme une sorte de clivée dont on aurait effacé le verbe *être*. Pour Togeby (1983 : § 513) « Le *que* de *que la rose* n'est pas la marque du sujet réel mais le *que* des constructions clivées après lequel le verbe *être* peut tomber. » Dans cette analyse, on ramène la construction liée à une construction clivée qui aurait la forme *c'est une saine occupation que l'horticulture est*.

On attribue à l'élément *que* de la construction liée différentes catégories. On y voit un relatif ou bien une conjonction ou encore un élément qui vient se substituer à la pause dans la construction détachée *c'est une belle fleur, la rose*. Grevisse (1964 : §574) sous la rubrique « *que*, relatif attribut neutre » retrace toutes les analyses possibles :

« On peut considérer qu'on a le même *que* attribut neutre (dont la fonction n'est plus sentie parce que les expressions sont figées) dans qu'est-ce que... ? et dans *Si j'étais que de vous ; ce que c'est que de nous !* De même encore dans : *c'est une belle fleur que la rose* ou dans *c'est horrible que de haïr*. Mais on peut aussi avec plus d'un grammairien (...) estimer que dans *c'est une belle fleur que la rose ; c'est horrible*

---

<sup>1</sup> Je reprends ici la notation de Molinier : 1996.

*que de haïr ; si j'étais que de vous ; ce que c'est que de nous*, - le *que* est conjonction. Pour Frei, (Grammaire des fautes p. 272) dans *c'est une belle fleur que la rose*, il n'y a pas lieu de supposer une ellipse du verbe être, et le *que* est un séparatif (sorte de pause prononcée), simple signe d'inversion (...) »

Dans l'édition de 1993 : §689 Grevisse l'analyse toujours comme attribut mais « de toute façon, ces expressions sont figées, et le locuteur y sentirait plutôt la conjonction *que* ».

Avec une terminologie différente, Blanche-Benveniste (1999) analyse l'élément *que* comme un outil « anti-dislocation » identique à celui que l'on a dans les interrogatives en *qu'est-ce que un N ?* où *qu'est-ce que* a son pendant *qu'est-ce un N ?* Dans ce cas-là, l'élément *que* est vu comme un joncteur. *Que* peut être analysé comme un élément disjoncteur, c'est la position de Rothemberg (1989). Elle propose une analyse en termes de thème/rhème. D'après son analyse, « le *que* indique ici que le terme qui précède est un rhème (...) Ce *que* pourrait bien n'être qu'un élément disjoncteur, séparant thème et rhème (...) ». A première vue, « jonction » et « disjonction » semblent contradictoires. Mais ces deux termes portent sur l'analyse de la relation entre A et B, contrairement à l'analyse par clivage et évitent de recourir à la notion d'ellipse de *être*, nécessaire quand on ramène la construction liée à la construction clivée. Dans ce cas, l'analyse porte sur les relations entre les syntagmes et non sur les catégories. Je suivrai l'hypothèse selon laquelle *que* est un élément « anti-dislocation » bien qu'il amène une répartition particulière du lexique dans la construction liée.

L'autre difficulté est celle des phrases en *être* : la construction liée s'intègre dans ce cadre plus général. Les phrases en *être* : *A est B* sont le plus souvent analysées comme étant réversibles. Je reprends les exemples désormais connus qui illustrent cette réversibilité supposée :

le centre de l'individu est le nombril  
le nombril est le centre de l'individu  
l'animal le plus élégant est le chat  
le chat est l'animal le plus élégant

Pour déterminer la fonction sujet ou attribut de chacun des termes A et B, Moreau (1976) propose les critères suivants :

le sujet peut être clivé entre les marques *c'est...qui* :

c'est le chat qui est l'animal le plus élégant  
c'est le nombril qui est le centre de l'individu

vs

\* c'est l'animal le plus élégant qui est le chat  
\* c'est le centre de l'individu qui est le nombril

Le terme A sera considéré comme un attribut si à la question *quel est A ?* on peut obtenir les réponses *A est B* et *B est A* :

le centre de l'individu est le nombril  
A B  
quel est le centre de l'individu ?  
A

le centre de l'individu est le nombril  
A B

le nombril est le centre de l'individu  
B A

vs

le centre de l'individu est le nombril  
A B

\* quel est le nombril ?  
B

Au vu de ces manipulations, pour Moreau, quelle que soit la position des éléments A ou B dans la phrase en *être*, l'élément « réagit de façon toujours identique » (p. 43), qu'il soit en position A ou en position B dans la phrase. La réaction à ces tests est fonctionnelle. Cette réaction identique des éléments A et B indépendamment de leur position amène Moreau (p. 43) à dégager une structure profonde unique dans laquelle le sujet sera noté X et l'attribut Y :

le nombril est le centre de l'individu  
A B  
X Y

le centre de l'individu est le nombril  
A B  
Y X

Les deux phrases *X est Y* et *Y est X* sont donc « purement et simplement substituables l'une à l'autre sans que le contenu du texte soit altéré. » (p. 43). On aurait donc une équivalence sémantique due sans doute à une structure profonde identique.

Kleiber (1981 : 114 sqq.) partage la même position : les termes A et B ont la même réaction qu'ils soient placés à gauche ou à droite de *être*. La notion de « force référentielle » sert d'argument à cette position. On présupposerait pour *le nombril* « une existence référentielle qui (...) n'est pas liée aux séquences d'items lexicaux comme *le centre de l'individu*. » Le référent de *le nombril* serait connu par avance ce qui n'est pas le cas de *centre de l'individu* qui, lui, a plusieurs référents possibles. Un des critères syntaxiques est que *le centre de l'individu* peut être sujet de *quel est ?*, ce qui n'est pas le cas de *le nombril* : \* *quel est le nombril ?* Le terme *le nombril* est « interprété comme étant une occurrence de *centre de l'individu* », *centre de l'individu* est une propriété que l'on attribue à *le nombril*, ce nombril aura une force référentielle supérieure à *centre de l'individu* dont le référent n'est pas connu par avance. J'interprète ici la notion d'occurrence particulière comme étant une relation d'inclusion entre deux termes. Dans :

le nombril est le centre de l'individu  
A B

A aurait une force référentielle supérieure à B

le centre de l'individu est le nombril  
A B

B aurait une force référentielle supérieure à A

C'est ainsi que « si on accepte l'idée que les tests mettent en relief les caractéristiques référentielles des SN, qu'ils soient placés à gauche ou à droite de la copule, ils réagissent de la même manière. »

Je reprendrai l'analyse de J. Rey-Debove (*Le Métalangage*, 1997). Elle distingue deux types de phrase en être : *X est Y* et *Y est X*. Le premier type correspond à une phrase de désignation : *le chat est [désigne, est le nom de] l'animal le plus élégant* ; le deuxième type correspond à une phrase de dénomination : *l'animal le plus élégant est [s'appelle, a pour nom] le chat*. La phrase de dénomination *Y s'appelle X* possède un emploi rhétorique « mériter le nom de X, être un vrai X » (Rey-Debove : 187). Parmi les exemples donnés par Rey-Debove on a : *c'est ce qui s'appelle un gogo* que l'on peut interpréter par « mériter le nom de gogo, mériter d'être appelé gogo, être un vrai gogo ». Au-delà du caractère évaluatif que l'on attribue à la construction, j'essaierai de montrer qu'on peut interpréter certaines « constructions liées » par la formule « être un vrai X, mériter d'être appelé X, mériter le nom de X ». La nature du segment A influe sur l'interprétation de la construction liée. Je ferai l'hypothèse de deux constructions : une construction nominale exclamative, marquée ou non par *quel*, dans laquelle les segments A et B sont des noms : *Incroyable histoire que celle de ce petit village vendéen*, (Presse) ou bien avec A nominal et B infinitif : *Quel désir malsain que de vouloir toujours découvrir une de nos connaissances dans une galerie qu'on nous fait visiter !* (Sandfeld § 34). Cette construction répond à l'interprétation « mériter le nom de X, être un vrai X ». Dans l'autre construction, le segment A est un infinitif : *C'est rendre un mauvais service à une jeune fille que de lui faire un compliment* (Sandfeld § 34). La construction ne s'interprète plus comme une exclamative et ne répond plus à l'interprétation « mériter le nom de X, être un vrai X ».

L'illustration de la construction liée par un ou deux exemples type<sup>2</sup> repris dans toutes les grammaires empêche l'analyse syntaxique et conduit à produire des énoncés dont l'acceptabilité est douteuse comme pour : ? *c'est bizarre que la vie*. J'essaierai d'éviter l'obstacle de la réduction des données en utilisant des énoncés qui proviennent de la presse écrite<sup>3</sup> ou encore de notation « à la volée » d'énoncés de la presse orale. J'ai également utilisé des énoncés cités dans des grammaires, surtout dans le cas où la construction liée se réalise avec des infinitifs : la réduction des données par les grammairiens est moindre.

J'examinerai également la diachronie de la construction liée. Elle est ancienne et apparaît dès le 12<sup>ème</sup> siècle<sup>4</sup>:

C'est une chose que novele,  
mult est errante et isnele (Rou III, 4945)  
*C'est une chose singulière que la rumeur, elle est très voyageuse et très rapide*

<sup>2</sup> L'illustration de la construction liée par des exemples type concerne surtout le cas où les deux segments A et B sont nominaux. Quand les segments sont des infinitifs, on a une plus grande variété dans les exemples.

<sup>3</sup> Le dépouillement de la presse écrite ne s'est pas fait de manière systématique contrairement au dépouillement des textes de moyen français.

<sup>4</sup> Le corpus de textes utilisés pour l'ancien français est celui de la Base de Français Médiéval élaboré par l'UMR 8503 « Analyses de Corpus » ; le corpus de textes utilisés pour la période du moyen français est celui de la base de données du Dictionnaire de Moyen Français (DMF) élaboré par l'INaLF. J'ai également utilisé les énoncés cités dans les grammaires.

Je commencerai dans ce travail par examiner la nature des segments A et B en français moderne et en ancien et moyen français avant de conduire l'analyse syntaxique.

## 2. Nature des segments A et B

### 2.1. En français moderne

Les analyses disponibles sur les constructions liées s'attachent le plus souvent à examiner la construction dans laquelle les deux termes A et B sont des termes nominaux. Or, d'une part la palette des constructions possibles est plus large que celle proposée habituellement, et d'autre part la construction dans laquelle les deux termes sont nominaux est moins fréquente et semble moins disponible que la construction avec deux infinitifs dans A et B : *c'est perdre une cause que de la défendre ainsi* (Togebly § 1214) ; ou encore avec A SN et B VInf : *C'est un travail que d'être riche et de le rester* (Sandfeld § 34). J'examinerai les éléments qui apparaissent en A ou en B en fonction des classes lexicales qui apparaissent dans les paradigmes : nom, infinitif, adverbe, adjectif, pronom. Je retiendrai l'appellation de « formes semi-lexicales » proposée par Blanche-Benveniste (1984) pour des termes comme *celui-ci, cela, ça, le sien*. Ces termes peuvent être couplés à des clitiques. La rection du verbe *penser* peut être réalisée sous forme lexicale : *je penserai plus tard à ce problème*. Cette rection peut être reformulée par *j'y penserai plus tard* ; le clitique *y* peut être couplé avec la forme *à ça* : *j'y penserai plus tard, à ça*. Ces formes semi-lexicales sont intermédiaires entre le pronom et le lexique, mais en nombre plus restreint. J'appellerai « délexicalisation » le passage d'une forme lexicale à une forme pronominale ou semi-lexicale. La mise en regard du paradigme des éléments A SN, VInf, Adj, Adv, et des éléments B SN, Npr, de VInf, VInf, permet de donner les co-occurrences possibles ou impossibles. En ce qui concerne la nature des segments A et B, on observe les réalisations suivantes<sup>5</sup> :

A		B	EXEMPLES
SN	que	NPr	c'est un rôle difficile que Sepulveda (Radio)
	que	SN	c'est une grande et rare vertu que la patience (ex. Togebly)
	que	Phr	c'est une chance que tu sois là (ex. Molinier)
	que	de V-Inf	c'était mon travail que de pousser la voiture (ex. Togebly)
	que	V-Inf	c'est une faiblesse que faire la chose la plus rapide (ex. Togebly)
		V-Inf	c'était plaisir de la voir (ex. Togebly)
V-Inf	que	de V-Inf	c'est déjà glisser vers la névrose que de penser ça (ex. Togebly) ce n'est pas être raciste que de dire cela (ex. Chirac)
	que	V-Inf	ce n'est guère s'écarter de Victor (...) que parler ici du spectacle (ex. Togebly)

<sup>5</sup> Les constructions proposées dans ce tableau reprennent des exemples de Molinier 1996 et de Togebly 1983. Je rediscuterai par la suite certains de ces exemples.

Adjectif		Phr	c'est rare que tu sois là (ex. Molinier)
		de V-Inf	c'est gentil de me surprendre (ex. Togeby)
	que	de V-Inf	c'est horrible que de m'en avoir accusé (ex. Togeby)
	que	V-Inf	? c'est rare que te voir ici (ex. Molinier) (haplogie)

Adverbe		de V-Inf	c'est beaucoup de ne pas me plaindre (ex. Togeby)
	que	de V-Inf	c'est beaucoup que de gagner du temps (ex. Togeby)
	que	V-Inf	N'était-ce rien que raconter au retour (...) (ex. Togeby) <sup>6</sup>
	que	Phr	c'est bien que (que) tu sois venu (ex. Molinier) (haplogie)
		Quand-Phr	c'est bien quand il vient (ex. Molinier)
		Si-Phr	c'est à peine s'il peut tenir debout (ex. Molinier)

Je résume les impossibilités de construction dans le tableau suivant :

A		B	EXEMPLES
VInf	que	SN	* c'est glisser vers la névrose que cette attitude
VInf	que	Phr	* c'est perdre son temps que tu lises ce livre
Adjectif	que	SN	* c'est curieux que ce truc
Adjectif	que	Vinf	* c'est horrible que m'en avoir accusé
Adjectif	que	Npr	* c'est gentil que Sépulveda
Adverbe	que	SN	* c'est bien que ta venue
SN	que	Pro	* c'est une belle fleur que ça, * c'est un grand homme que lui

On peut dégager deux types principaux de non-grammaticalité :

a) un type qui concerne la co-occurrence des segments A et B dans la construction liée: dans les cas où A est un infinitif ou un adjectif sans support nominal, on ne peut avoir de co-occurrence avec un B nominal. En revanche, la co-occurrence A et B est possible quand on a un élément B détaché :

A		B	EXEMPLES
Adj		SN	c'est curieux, ce truc
VInf		SN	c'est glisser vers la névrose, cette attitude

b) l'autre impossibilité n'est pas un cas de co-occurrence d'éléments mais concerne la nature du segment B : il ne peut être un pronom de type *ça* ou *lui*. Néanmoins, les formes semi-lexicales sont possibles :

c'est une saine occupation que celle-ci  
c'est une belle valise que la sienne

<sup>6</sup> Rien est analysé par Togeby (§ 1213) comme adverbe de quantité, on peut également l'analyser comme pronom.

## 2.2. En ancien français

Comme je l'ai signalé précédemment, les constructions liées sont anciennes, elles sont attestées dans des textes d'ancien français<sup>7</sup> du 12<sup>ème</sup> et du 13<sup>ème</sup> que ce soit en vers ou en prose. Ce type est toutefois encore peu représenté à cette date<sup>8</sup>. Quelques occurrences du 12<sup>ème</sup> et du 13<sup>ème</sup> sont citées par Kunstmann (1990 : 291 sqq.) et Tobler (1902 : 13) avec le segment B nominal :

C'est une chose que novele,  
mult est errante et isnele (Rou III, 4945)  
*C'est une chose singulière que la rumeur, elle est très voyageuse et très rapide*

C'esteit uns de ses granz deporz  
Qu'od danzeles, ce sui recorz (Ducs II, 31220)  
*c'était un de ses grands plaisirs que [celui qu'il prenait] avec les jeunes femmes, je me le rappelle.*

C'est moult plaisans nons que Sarete (Cleomades, 6478, Kunstmann, p. 291)  
*c'est un nom très plaisant que Sarete*

Et che fu li plus deffermés cuers d'enfant qui onques fust que Lyonel. (Lancelot, 11a. 11, Kunstmann, p. 291)  
*Et ce fut le cœur de jeune homme le plus ouvert qui existât que Lionel.*

c'est la riens ou monde qui plus li samble que ceste pierre. (Romains, 3.4.2, Kunstmann p. 291)  
*c'est la chose au monde qui lui ressemble le plus que cette pierre*

ce est la riens ou je desir plus a ataindre que as compaignons de la Table Reonde. (Lancelot, 93.33)  
*c'est la chose que je désire atteindre le plus que d'être compaignon de la Table Ronde*

B peut être une forme semi-lexicale :

C'est li nons qui li plus droit se nome  
Que li tuens (Mer 4575, Tobler, VB : 13)

Le segment B nominal peut être précédé de la préposition *de* :

C'est mes solaz et mes confors  
Que de mon fiz et de ma fille (Méon II, 247, 361, Tobler, VB : 14)  
*c'est ma consolation et mon réconfort que mon fils et ma fille*

Le segment B sujet peut se trouver à gauche de *être*, il est précédé de la préposition *de* :

De vostre mort fust grans damages (Rich. 2871, Tobler, VB : 6)  
*Ce fut une grande perte que votre mort*

De povreté est granz mehainz (ibid. 1992, Tobler, VB : 6)  
*c'est un grand malheur que la pauvreté*

---

<sup>7</sup> Voir la liste des textes consultés en annexe.

<sup>8</sup> Pour l'ancien français, les textes dépouillés sont ceux de la base de données de textes d'ancien français élaborés par l'UMR 8503 « Analyse de Corpus ».



ou à droite :

Mout est grans cose de preudomme (Rich. 1691, Tobler, VB : 5)

*C'est une grande chose qu'un [homme] vertueux*

Grans vertus est et meritable

De serf ki sert par fëauté (Rencl. C 34, 9, Tobler, VB : 5)

*c'est une grande vertu et bien méritable qu'un serf qui sert par loyauté*

Povre cose est de mortel vie (JCond I, 71, 1, Tobler, VB : 6)

*c'est une chose malheureuse que la vie mortelle*

avec le segment B infinitif :

Ceo est tote s'ententions

Se il poeit, que lui baissier (Ducs II, 20377)

*C'est toute sa pensée, s'il pouvait, que l'abaisser*

C'est li miex que je voie que la vile assegier (Ch. cygne 224, Tobler, VB : 13)

*c'est le mieux que je vois que d'assiéger la ville*

Là encore, l'infinitif sujet peut se trouver à droite de *être*, précédé de la préposition *de* :

Noble coze est d'avoir confort (JCond I, 157, 1, Tobler, VB : 10)

*C'est une noble chose que d'avoir du réconfort*

bone chose est d'aprandre (Dolop. 308, Tobler, VB : 10)

*c'est une bonne chose que d'apprendre*

ou à gauche :

D'ax andurer est grant laidure (Barb u M. I, 284, 439, Tobler, VB : 10)

*c'est une épreuve que de les supporter*

Les constructions liées attestées de l'ancien français fonctionnent avec des segments A et B nominaux, B peut également être un infinitif.

### **2.3. En moyen français**

La construction s'étend en moyen français : les occurrences sont plus nombreuses, mais la nature des segments ne change pas : B peut être un infinitif, le segment A, lui, est toujours un terme nominal. On trouve les combinatoires suivantes :

## A

## B

## EXEMPLES

SN	que	SN	c'est toute joie et soulaz que ton service
	que	de SN	c'est mauvaise paisson que de caille et de pigeon
	que	de Pro	c'est une droicte conardie que de vous deux
		de SN	c'est peu de chose de la vie de l'omme
		de Pro	c'est une noble pair de vous deux
	que	de V-Inf	c'est grant pechié que d'estre paresceux de bien faire
	que	V-Inf	c'est bien droite melodie que nous oir
		de V-Inf	c'estoit compassion de voir et sçavoir la povreté
		V-Inf	c'estoit estrange mariage, avoir deffaict et destruiect le pere dudict prince (...)

Si on compare les attestations du corpus de moyen français avec les possibilités de réalisation en français moderne, on peut noter qu'en moyen français, on ne trouve pas d'énoncés où le segment A est adjectif, infinitif ou adverbe, ce qui réduit notablement la combinatoire des constructions.

Etant donné que l'élément A est systématiquement nominal, je présente le classement en fonction de la nature de l'élément B.

### 2.3.1. B = SN

A SN que B SN :

Mère Dieu, bien se doit blamer  
 Et hair creature humaine,  
 Qui ne mett a toy servir paine,  
 Car c'est toute joie et soulaz  
 Que ton service. (Miracle de un marchant et un larron, p. 114, ca. 1349, DMF)

*Mère de Dieu, celui qui ne met de la peine à te servir doit bien se blâmer et hair la créature humaine, car c'est une joie et un plaisir que ton service.*

Et toutesfois nous disons que neccessaire chouse est que la bonté de Dieu, (Pierre Crapillet, Cur Deus Homo de Arrha Animae, p. 212, Livre II, Chap V, ca. 1450, DMF)

*Et toutesfois, nous affirmons que c'est une chose nécessaire que la bonté de Dieu*

« vous le savez bien, car c'est mon droit tiltre que Jehan de Paris » (Jehan de Paris, 21, ca. 1494).

*vous le savez bien, car c'est mon véritable nom que Jehan de Paris*

c'est une longue chance que mariage. (Jehan de Paris, 17, ca. 1494).

*c'est une longue destinée que le mariage.*

Et donques, ce seroient corps premiers que elemens, (Oresme, Le Livre dou ciel et dou monde, p. 640, Livre III, chap. II, DMF)

*Et donc, ce seraient corps premiers que les éléments*

car, comme disoyent les voyageurs, c'estoit une moult noble cité que Constantinoble, (Olivier de la Marche, Mémoires T. 2, p. 336, Livre premier, chap. XXVIII, ca. 1470, DMF)

*car, comme disaient les voyageurs, c'était une très noble cité que Constantinople,*

Ce sont bonnes gens que Lombards. (Sottie des Rapporteurs, p. 66, ca. 1480, DMF)  
*Ce sont de bonnes gens que les Lombards*

Dans une grande majorité de cas, B n'est pas précédé d'un déterminant.  
Le schéma avec détachement A SN, B SN est attesté dans l'énoncé suivant :

C'est bonne chasce que du cerf, qar c'est belle chose bien quester un cerf, et belle chose le destourner, et belle chose le laisser courre, et belle chose le chacier, et belle chose le rachacier, et belle chose les abais, soient en yaue ou en terre, et belle chose la cuirie, et belle chose bien l'escorchier et bien le deffere et lever les droiz, et belle chose et bonne la venaison. (Gaston Phebus, Livre de chasse, pp. 61-62, chap. 1, ca. 1387, DMF)

*C'est une bonne chasse que celle du cerf, car c'est une belle chose bien poursuivre un cerf, une belle chose le détourner de son chemin, une belle chose le laisser courir, une belle chose le chasser et le chasser à nouveau, une belle chose les abois, qu'ils soient dans l'eau ou à terre, une belle chose la curée, une belle chose de bien l'écorcher et de bien le dépecer et de le découper dans les règles, et une belle et bonne chose la venaison.*

Dans cet énoncé, on a successivement en B les réalisations *que de SN*, *VInf détaché*, *SN détaché*.

On trouve également une forme semi-lexicale :

que c'est un mal mestier, Le noustre ! (Le mystère de saint Bernard de Menton, p. 94, ca. 1450, DMF)  
*c'est un mauvais métier que le nôtre !*

A SN, B que de SN, de SN :

Certains énoncés du corpus se présentent sous la forme *A SN B que de SN* ou bien sous la forme *A SN B de SN* :

*que de SN* :

c'est moult longue chose que de usure et moult mauvaise (Menagier p. 34, I, III)  
*c'est une très longue chose que l'usure et très mauvaise*

laquelle li respondi que c'estoit mauvaise fiance que d'amour de ribaut et de ribaude. (Registre criminel du Chatelet, T. 1, p. 337, ca. 1389, DMF)

*laquelle lui répondit que c'était un mauvais accord que celui de l'amour d'un débauché et d'une débauchée.*

Pour ce est ce tres bonne chasce, comme j'ay dit devant, que du lievre. (Gaston Phebus, Livre de chasse, p. 221, chap. 50, ca. 1387, DMF)

*Pour cela, c'est une très bonne chasse, comme je l'ai dit auparavant que celle du lièvre.*

c'est mauvaise compaignie que de traitours. (Jean d'Arras, Melusine, p. 74, ca. 1392, DMF)

*c'est une mauvaise compaignie que celle des traîtres*

et aussi dient aucuns que c'est bonne plume que des pastes de lievre et de connins batues d'un bon martel sur ung enclume et ostez les oz (Menagier p. 162, III, II)

*Et quelques uns disent aussi que c'est un bon duvet que le duvet des pattes de lièvres et de lapin battus d'un bon marteau sur une enclume et les os enlevés.*

mais tousjours ayez lor en memoire que c'est mauvaise paisson que de caille et de pignon, car c'est chair de dure digestion (Menagier p. 161, III, II)

*mais ayez toujours en mémoire que c'est une mauvaise nourriture que celle de la caille et du pigeon, car c'est une chair difficile à digérer.*

Et pour nagier et pour passer une reviere parfonde c'estoit chose la non pareille que de celluy cheval. (Jehan Bagnyon, L'Histoire de Charlemagne, p. 129, chap. II, ca. 1465, DMF)

*Et pour traverser à la nage et passer une rivière profonde, c'était une chose sans égale que ce cheval.*

de SN :

et pouez penser que Nostre Seigneur ne se courrouça pas a Adam pour une ponme, car a si grant seigneur c'est pou de chose de une ponme, (Menagier p. 34, I,III)

*et vous pouvez penser que Notre Seigneur ne se mit pas en colère contre Adam pour une pomme, car pour un si grand seigneur, c'est peu de chose qu'une pomme,*

Il respond en disant : « Ne te convient pas doubter que tous soient vierges, car c'est chose difficile de virginité et pour ce le treuve on peu souvent. » (Jean Daudin, De la Erudition, p. 317, chap XXXVIII, ca. 1360, DMF)

*Il répond en disant : « Il ne convient pas que tu doutes qu'elles soient vierges, car c'est une chose difficile que la virginité, et à cause de cela, on la trouve peu souvent. »*

Et n'est ce pas grant douceur de cest amy qui, non contrestant quelconque fourfait contre luy, tout pardonne se tu as entiere contrition, (Jean Gerson, Sermon pour la fete de la conception de la Vierge, p. 413, ca. 1401, DMF)

*Et n'est-ce pas une grande douceur que celle de cet ami qui, ne contestant aucun forfait contre lui, pardonne tout si tu as une entière contrition*

Le segment B peut se réaliser sous une forme pronominale précédé de la préposition :

C'est une droicte conardie que de vous deux ; (Pathelin, v. 1487-1488, Marchello-Nizia, p. 321)

*C'est une véritable sottise que la vôtre ;*

De ces nouvelles fu mesires Godefrois moult resjois et dist: « Sire, ma dame la roine d'Engleterre est une vaillans fenme: c'est une noble pair de vous deus. (Jean Froissart, Chroniques, p. 787, chap. CCXL, ca. 1400, DMF)

*Mon seigneur Godefroi fut très réjoui par ces nouvelles et dit : « Seigneur, ma dame la reine d'Angleterre est une vaillante femme : c'est une noble paire que la vôtre.*

Kukenheim (1968, p. 39 sqq.) propose une analyse à partir de l'intonation en ancien français : selon lui, la mobilité de l'accent permet une mise en valeur des éléments au début de la proposition. On peut analyser le segment A comme sujet portant l'accent et le segment B comme prédicat. C'est ainsi que pour des énoncés comme<sup>9</sup> :

Noble ordene est de chevalerie  
Moult est male chose d'envie

<sup>9</sup> Ces énoncés ne sont pas référencés par Kukenheim.

Douce chose est que mariage  
Noble chose est que donner

si on prend *Noble ordene* (plus généralement l'élément A) comme sujet, on peut faire d'après Kukenheim plusieurs analyses :

1] la première analyse consiste à expliquer *de chevalerie* (prédicat) « comme génitif déterminatif-explicatif » sur le modèle latin « *nobilis ordo militiae* ».

2] On suppose une ellipse et on aurait : *Noble ordene est [ordene] de chevalerie*.

3] On prend « *de* dans le sens *provenant de*, et on aurait : *Noble ordene provient de chevalerie*. Le sens de la préposition « *provenant de* » est difficile à retenir : dans un grand nombre de cas, *de B* dans mon corpus peut être traduit par *celle de N* :

c'est une très bonne chasse que celle du lièvre  
c'est une mauvaise compagnie que celle des traîtres

4] Ou bien encore, *de* a le sens « à propos de », dans ce cas-là *de* est analysé comme une préposition thématique.

Comme l'accent se déplace et que, par conséquent, on ne sait jamais où il se trouve, Kukenheim (p. 39) propose une autre option dans laquelle *Noble ordene* serait un prédicat portant l'accent, et par analogie avec les infinitifs précédés de *de* on aurait un schéma avec un infinitif à gauche sujet :

D'amer est merveilleuse cose (Amadas et Ydoine 291, Kukenheim p. 40)  
*C'est une chose merveilleuse que d'aimer*

ou bien un infinitif à droite sujet :

Honte fust de l'escondire (Yvain 264, Kukenheim, p. 40)  
*ce fut une honte que de le cacher*

similaire à un énoncé nominal :

Noble ordene est de chevalerie  
*c'est un ordre noble que la chevalerie*

Et on explique la présence de la préposition *de* par analogie avec l'infinitif. Mais la contradiction n'est pas loin : Kukenheim analyse *de* comme étant concurrencée par *que* dans :

C'est mout plaisans nons que Sarete (Cléomades)

Cette analyse ne me paraît pas devoir être retenue. En effet, on observe une co-occurrence *que* et *de* plutôt qu'une concurrence. A cet égard, la comparaison des exemples suivants est éclairante :

C'est une droicte conardie que de vous deux ; (Pathelin, v. 1487-1488, Marcello-Nizia, p. 351)

De ces nouvelles fu mesires Godefrois moult resjois et dist: « Sire, ma dame la roine d'Engleterre est une vaillans fenme: c'est une noble pair de vous deus. (Jean Froissart, Chroniques, p. 787, chap. CCXL, ca. 1400, DMF)

Cet emploi de la préposition devant un B nominal met sur le même plan la construction avec B nominal et B infinitif. L'exemple suivant montre la concurrence des deux réalisations :

Du premier dist Seneque ou livre des Questions natureles : « C'est peu de chose de la vie de l'omme, mais c'est grant chose de la contempner ou de non en avoir cure. » (Jean Daudin, De la Erudition, p. 349, chap XLI, ca. 1360, DMF)

*Du premier, Senèque dit dans le livre des Questions naturelle : « c'est peu de choses que la vie de l'homme, mais c'est une grande chose de la condamner ou de ne pas en avoir cure. »*

### 2.3.2. B = V-Inf

On a également un schéma où B est un infinitif. Dans ces énoncés, l'infinitif qui suit le *Que* peut être précédé par *de* ou “ zéro ” :

A SN que B de V-Inf :

“ Beau pere, pour Dieu, je vous pryé que vous retraiez vostre cuer de ceste mauvaise volenté, car c'est trop vilaine chose que d' estre larron et trop honteuse; (Berinus, T. 1, p. 391, ca. 1350, DMF)

*« cher père, par Dieu, je vous prie de retirer cette mauvaise volonté de votre cœur car c'est une chose trop vile que d'être voleur et trop honteuse ; »*

Mais que c'est fole ydolatrie

Que de les com diex honnorer. (Miracle de saint Panthaleon, p. 328, ca. 1364, DMF)  
*c'est une folle idolâtrie que de les honorer comme Dieu.*

c'est grant pechié que d'estre paresceux de bien faire, (Menagier, p. 29, I, III)  
*c'est un grand péché que d'être paresseux à faire le bien*

c'est tout repos et paix que de avoir a faire a bonne gens (Menagier, p. 126, II, III)  
*c'est un grand repos et une grande paix que d'avoir affaire à de bonnes gens*

c'est crime de leze majesté que de parler d'assemblée (Commynes, L5)  
*c'est un crime de lèse-majesté que de parler d'assemblée*

c'est ung beau passe temps que d'estre aupres de luy (Jehan de Paris, 21, ca. 1494)  
*c'est un beau passe-temps que d'être auprès de lui*

c'est ung beau passe temps que d'estre en sa compaignie (Jehan de Paris, 22,ca. 1494)  
*c'est un beau passe-temps que d'être en sa compaignie*

C'est grant doleur que d'estre en maladie,  
D'avoir les fievres, et mal d'epidemie,  
Estre batu de gros bastons,  
Avoir gravelles et mal de trenchoisons,  
Si n'est il mal tel, a mon jugement,  
Com le meschief que d'avoir pou d'argent. (Guillaume de Machaut, Appendice, p. 646, XII, De ceulx qui n'ont point d'argent, DMF)  
*C'est une grande douleur que d'être en maladie, d'avoir des fièvres et des maux d'épidémie, être battu de gros bâtons, avoir des calculs et des douleurs causées par l'incision, et il n'y pas de pire maux, à mon avis, que la malchance que d'avoir peu d'argent.*

Dans cet exemple, on a l'exploitation quasi-complète du paradigme B infinitif : la réalisation *que de VInf, de VInf, VInf*. Il ne « manque » que la réalisation *Que VInf*.

Ce sont toutes tribouilleries

Que de plaider a folz ne a folles. (La Farce de Maitre Pathelin, p. 174, ca. 1456, DMF)

*C'est un grand embarras que de plaider face à des fous et des folles.*

Comment les VJ. freres entrent noblement a Lussembourg, a tres grant noblesce, et leurs gens se logent dehors en paveillons. C'estoit grant beauté que d'eulx veoir. (Jean d'Arras, Melusine, p. 286, ca. 1392, DMF)

*Comment les .vi. freres entrent noblement dans Luxembourg, avec une très grande noblesse, et leurs gens logent dehors dans des tentes. C'était une grande beauté que de les voir.*

Ainsy devisans de devisez douceuz et gracieusez, ilz monterent a cheval et alerent en l'ostel du roy, qui ententivement complaisoit au noble conte et sy faisoit son nepveu, le prince de Vienne, sy adcertez que c'estoit tout son desir que de l'accompaignier et honnourer ; (Le Roman du comte d'Artois, p. 62, ca. 1453, DMF)

*Devisant ainsi de choses douces et gracieuses, ils montèrent à cheval et allèrent dans la demeure du roi, qui mettait son soin à plaire au noble comte, et son neveu, le prince de Vienne, faisait de même, persuadé que c'était tout son désir que de l'accompagner et de l'honorer ;*

et leur disoit bien que c'estoit sa coustume que de gagner et de prendre ce qu' il trouvoit sans garde, spacialement a telles gens qu' ilz estoient. (Les Cent Nouvelles nouvelles, p. 401, ca. 1456, DMF)

*et il leur disait bien que c'était sa coutume que de gagner et de prendre ce qu'il trouvait sans surveillance, spécialement à des gens comme eux.*

Dans ces énoncés, l'élément nominal A peut régir une préposition, ce qui n'est pas toujours le cas pour les énoncés suivants :

A SN que B V-Inf :

Voire et faisons oir noz voiz

En alant la, si que l'on die

Que c'est bien droite melodie

Que nous oir. (Miracle de un prevost que Nostre Dame delivra, p. 273, ca. 1352, DMF)

*Certes, faisons entendre nos voix en allant là-bas, de telle façon que l'on dise que c'est une véritable mélodie que nous entendre.*

Car c'est condicion de vertu que deliter et trister des choses dont il appartient et comme il appartient. (Nicole Oresme, Le Livre de Ethiques d'Aristote, pp. 235-236, ca. 1370, DMF)

*Car c'est une condition de vertu que se réjouir et s'attrister des choses qui conviennent et comme elles conviennent.*

Et c'est legiere chose a faire que despendre. (Nicole Oresme, Le Livre de Ethiques d'Aristote, p. 238, ca. 1370, DMF)

*Et c'est une chose facile à faire que dépenser.*

si ot là un chevalier, qui dist que c'estoit eureuse chose que estre prince (Christine de Pizan, Le Livre des fais et bonnes meurs du sage roy Charles V, p. 81, Troisième partie, chap. XXX, ca. 1404, DMF)

*Il y avait là un chevalier, qui dit que c'était une chose heureuse qu'être prince*

On trouve la réalisation *A SN B V-Inf* avec *V-Inf* détaché :

C'estoit estrange mariage, avoir deffaict et destruit le père dudict prince et luy faire espouser sa fille, et puis vouloir entretenir le duc de Clarence, frère du roi opposite, qui bien devoit craindre que ceste lignée de Lenclastre ne revint sur les piedz ! (Philippe de Commynes, Mémoires, T. 1, p. 197, Livre III, chap. V, ca. 1489, DMF)

*C'était un étrange mariage, avoir défait et détruit le père dudit prince et lui faire ensuite épouser sa fille, et puis vouloir maintenir le duc de Clarence, frère du roi ennemi, qui devait bien craindre que cette lignée de Lenclastre ne revienne !*

c'est chose mal affreant estre en hault signe eslevé et avoir vie basse, avoir moult de paroles et la main huiseuse, faire moult de sermons sans quelque fruit. (Jean Daudin, De la Erudition, p. 15, chap. II, ca. 1360, DMF)

*c'est une chose bien peu convenable, être honoré et mener une vie indigne, de parler beaucoup et d'agir peu, et faire beaucoup de discours sans aucun fruit.*

c'est chose griefve et dure

Blasmer vertu. (Jean Meschinot, Les Lunettes des princes, p. 87, ca. 1461, DMF)

*C'est une chose blâmable et dure blâmer la vertu*

C'est erreur de personne bailler

une personne pour l'aultre en mariage. (Du Sacrement de Mariage, p. 48, ca. 1481, DMF)

Le schéma *A SN B de V-Inf* sans le *que* est également attesté :

c'estoit compassion de voir et sçavoir la povreté (Commynes, L5)

C'est grant gloire de Dieu ensuivre,

Si com il est escript ou livre

Que l'en clame Ecclesiastique, (Le Tombel de Chartrose, pp. 119-120, ca. 1337, DMF)

*C'est une grande gloire de suivre Dieu, ainsi qu'il est écrit dans le livre que l'on appelle l'Ecclésiaste,*

Ne vous contrevengiez de frappeures de langue, car c'est grant vertu de ne blecier celui qui a blecié, et grant force de courage de non rendre mal pour mal, lesquelles choses commande Nostre-Seigneur en son Saint Euvangille. (Christine de Pizan, Epistre de la prison de la vie humaine, p. 33, chap. 6, ca. 1416, DMF)

*Ne vous vengez pas de ceux qui blessent par leurs paroles, car c'est une grande vertu de ne pas blesser celui qui a blessé, et une grande force du cœur de ne pas rendre le mal pour le mal, lesquelles choses demande Notre Seigneur dans son Saint Evangile.*

Pour ce que Plaisance est morte,

Ce May, suis vestu de noir,

C'est grant pitié de veoir

Mon cueur qui s'en desconforte. (Charles d'Orleans, Rondeaux, pp. 392-393, CLXXIX, ca. 1443, DMF)

*Parce que Plaisance est morte, ce mois de mai, je suis vêtu de noir, c'est une grande pitié de voir mon cœur qui s'en afflige.*

C'est grant follie à deux grandz princes, qui sont comme esgaulx en puissance, de se entreveoir, sinon qu'ilz fussent en grant jeunesse, qui est le temps qu'ilz n'ont autres pensées que à leurs plaisirs. (Philippe de Commynes, Mémoires T. 1, p. 134, Livre II, chap. VIII, ca. 1489, DMF)



*C'est une grande folie pour deux princes, qui sont presque égaux en puissance, de se voir l'un l'autre, sinon quand ils sont très jeunes, dans le temps où ils n'ont d'autres pensées que leurs plaisirs.*

C'est grand faulte à ung prince d'estimer plus son oppinion que de plusieurs, et cela leur donne aucunes fois de grans douleurs et pertes qui ne se peuent recouvrer. (Philippe de Commines, Mémoires T. 2, p. 304, Livre VI, chap. VIII, ca. 1489, DMF)

*C'est une grande faute pour un prince d'estimer plus son opinion que celle des autres, et cela leur donne quelquefois des grandes douleurs et des grandes pertes qui ne peuvent être réparées.*

Les possibilités de réalisation se laissent résumer ainsi :

#### A SN B N

#### A SN B V-Inf

c'est SN que SN	c'est SN que V-Inf
c'est SN que de SN	c'est SN que de V-Inf
c'est SN de SN	c'est SN de V-Inf
c'est SN, SN	c'est SN, V-Inf

La série des éléments « pivots » *que, que de, de* entre A et B est plus régulière en moyen français qu'en français moderne. La totalité du paradigme de ces éléments est exploitée, que B soit un terme nominal ou un terme infinitif. On observe dans les co-occurrences un changement diachronique : en français contemporain les réalisations *SN que de SN, SN de SN* ne sont plus attestées.

### 2.4. Au 16<sup>ème</sup> siècle

Au 16<sup>ème</sup>, on trouve les premières attestations du segment A infinitif :

Puisque Christ afferme, que telle doit estre l'esproeuve, c'est mal prendre les miracles que de les tirer à autre fin que pour illustrer le nom de Dieu. (Jean Calvin, Institution Religion chrestienne, T. 1, p. 35, 1560, FRANTEXT)

### 2.5. Au 17<sup>ème</sup> siècle

Les premiers cas d'emploi de l'adverbe dans le segment A datent du 17<sup>ème</sup> siècle. Il ne semble pas qu'il y ait eu beaucoup de suite de cet emploi en français contemporain. Brunot donne des attestations de la constructions avec A adverbe au 17<sup>ème</sup> siècle. Il s'agit de montrer les variations observées entre *que de, de, que*, la réalisation *que de* semblant la plus commune pour Brunot :

c'est trop que de nous supplanter, et de nous supplanter avec nos propres habits (Molière)

c'est peu connoître la grandeur de Dieu, de penser (Bossuet)

ce n'est guères pour avoir le teint frais que se lever ainsi (Molière)

Pour la période contemporaine, Togeby donne un exemple de l'emploi d'un adverbe dans A suivi d'un infinitif dans B : *c'est beaucoup que de gagner du temps*. Cet emploi de l'adverbe dans la construction liée serait « une imitation de la langue classique ». D'après les dépouillements effectués sur la base de données FRANTEXT, la liste des adverbes attestés

au 17<sup>ème</sup> siècle se limite aux adverbes de quantité suivants : *assez, beaucoup, peu, trop, trop peu* :

C'est peu que de les exclure des emplois, lorsqu'on voit qu'ils s'en sont rendus indignes ; (Fenelon, Les Aventures de Télémaque, p. 187, Livre 11, 1699, FRANTEXT)

Les constructions attestées au 17<sup>ème</sup> sont les suivantes :

A	B	EXEMPLES	
SN	que	SN	C' est le plus fort rempart contre tous accidens que ceste resolution ; Ce sont cruels amis que ces amis-là
	que	de Pro	-c' est une estrange chose que de vous,
	que	VInf	C'est une vie de lion ou de loup que manger sans un ami
	que	de VInf	c'est une chose bien agréable que de s'appliquer à l'agriculture
VInf	que	VInf	c'est souffrir doublement que souffrir en cachette
	que	de VInf	c' est vraiment estre mort, que de ne sentir rien.
Adv	que	de VInf	C' est trop que de vous perdre et vous donner ailleurs ;

Dans le tome IV vol. 2 de l'HLF, p. 1017, (le volume couvre la période 1660-1715) Brunot donne les différentes constructions de l'infinitif dans le schéma " *c'est une bonne chose que, que de, de* ". " Après *c'est* suivi d'un attribut : *c'est une bonne chose*, on mettait souvent a) ou bien *que* et l'infinitif : *c'est souffrir doublement que souffrir en cachette*, *Ce sont larmes de sang que les larmes secrettes* b) ou bien *que de* : *c'est parler exactement que de dire que le maréchal de Villeroy étoit le seul roi de Lyon*, c) ou bien *de* : *Et c'est une folie à nulle autre seconde De vouloir se mêler de corriger le monde.* "

Pour Brunot :

« *Que de* tend à devenir une locution qu'on n'analyse pas et qu'on emploie toute faite là même où rien ne la justifie : *Tout le monde sçait qu'ils ont cette superstition que de se servir le jour des Rois que de chandelle* (Mercure réprouvé) ».

La grammaire de Haase cite la construction à deux reprises : une première fois sous la rubrique « Infinitif » (§ 86), une deuxième fois sous la rubrique de la préposition *de* à sens causal (§ 107). Les deux remarques de Haase concernent surtout l'emploi de la préposition *de* dans la construction liée. La première remarque vise à rendre compte de l'usage de la préposition devant l'infinitif en B. On aurait en français moderne une répartition de l'emploi de *de* devant l'infinitif selon la nature du segment A nominal ou infinitif. (je donne ses notes de bas de page entre crochets) :

§ 86 : « Au XVII<sup>ème</sup> siècle, après *c'est* suivi d'une détermination attributive, l'infinitif, sujet logique de *c'est*, est construit avec *que* sans la préposition *de*. Ex. *C'est une vie de lion ou de loup que manger sans un ami*. (Malh. II, 336) (...) Bien que l'usage moderne ne sanctionne plus cet emploi et exige la préposition *de* devant l'infinitif, on le trouve encore souvent, surtout dans les phrases où le sujet et le verbe sont des infinitifs. [*c'est médire de lui que répandre ce bruit*]. »

Dans la remarque du § 107 il s'agit surtout de l'emploi de la préposition devant un segment B nominal co-occurent à un segment A nominal. Cet emploi est attesté en ancien français et en moyen français :

Il répond en disant : « Ne te convient pas doubter que tous soient vierges, car c'est chose difficile de virginité et pour ce le treuve on peu souvent. (Jean Daudin, De la Erudition, p. 317, chap. XXXVIII, ca. 1360, DMF)

Cet emploi de la préposition a disparu en français moderne.

§ 107 : « Dans cette ancienne construction : *mout est grans cose de pseudome*, on retrouve le sens primitif de cette préposition marquant au figuré la provenance (*venant de, tenant de*). Dans cette acception *de* s'emploie au XVII<sup>ème</sup> siècle : dans des phrases où il se rapporte à *ce* accompagné du verbe *être* comme : *c'est un tresor, de la santé*, et où l'usage moderne le supprime tout à fait et le remplace par le relatif *que* [on dit aujourd'hui : *c'est un trésor que la santé*, ou : *c'est un tresor, la santé*]  
Ex. : Choses admirables de ce prince qui ne se donne point de repos (Vaugelas, Q.-C., VII, 2). C'est un étrange fait du soin que vous prenez A me venir toujours jeter mon âge au nez. (Molière, Ec. d. m., I, 1, 56). Ce n'étoit qu'un jadis de son père et du mien. (La Fontaine, Eun., V, 4, 1600).  
De même dans une interrogation directe : *Qu'est-ce de la vie ?* [Aujourd'hui : *qu'est-ce que la vie ?*]. Ex. : *Qu'est-ce que de nous ?* (Bossuet, Sermon sur la Mort). »

Haase rapproche cet emploi de l'interrogative indirecte : *Je ne sais ce qu'est de la vie. (..)* :

« De suit souvent le relatif : *Qu'est-ce que de la vie ? Je ne sais ce que c'est que de la vie. C'est un tresor que de la santé*. Cette tournure sert aujourd'hui à faire ressortir un infinitif. [C'est un plaisir que de travailler]. Ex. : *Est-ce trop peu pour vous que d'un coup de malheur ?* (Corneille, Cid, V, 4, 1691). *J'aime mieux passer outre et considérer si je concevois avec plus d'évidence et de perfection ce que c'étoit que de la cire, lorsque je l'ai d'abord aperçue et que j'ai cru la connoître par le moyen des sens extérieurs*. (Descartes, Médit., II). *Les soldats ne savoient ce que c'étoit que du flux et du reflux de l'Océan*. (Vaugelas, Q.-C., IX, 9). *Voyez ce que c'est que du monde aujourd'hui*. (Molière, l'Et. I, 7, 310). *Ces hommes malheureux... ne savent ce que c'est que de sagesse ni de vertu*. (Boileau, Traité du sublime, IX). »

La construction est peu documentée chez les grammairiens du 17<sup>ème</sup>, néanmoins on trouve des traces de débat : Bouhours (cité par Brunot) signale que la phrase suivante est « une méchante construction : *Ne permettons pas que notre gloire soit ternie par cette tache honteuse que d'avoir fui et quitté la croix* (Bossuet). » Mais l'énoncé ici ne peut s'analyser comme une construction liée. Toujours selon Brunot, l'Académie discute sur « *C'est grand pitié d'avoir trop d'esprit* ou *que d'avoir trop d'esprit*, sans parvenir à se mettre d'accord sur l'emploi de *que* dans la construction. (Choisy, Journ., 255-256) ». Il est difficile de résister à la citation :

« Le premier opinant a dit que la première phrase, *c'est grand pitié d'avoir trop d'esprit*, étoit la meilleure, & que le *que* étoit absolument inutile. Le second a été du même avis, & a dit que ce *que* avoit été introduit à cause d'une autre phrase, *c'est un plus grand bien d'être un homme d'honneur, que d'être riche*, où le comparatif amène nécessairement un *que*. Les quatre qui ont opiné ensuite, ont été de l'avis contraire, & ont prétendu que si ce *que* est moins régulier, il est plus élégant, &

donne plus de force au discours. *Suavitas causâ errare licet*. Les deux derniers opinans ont été de l'avis des deux premiers.

On a opiné une seconde fois par oui & par non ; chacun est demeuré ferme dans son opinion, & la Compagnie s'est trouvée partagée sur ces deux phrases : *c'est grand'pitié d'avoir, ou que d'avoir trop d'esprit*. »

Si mon compte est bon, ils étaient huit.

Bérain<sup>10</sup> y consacre un long chapitre mais ne donne aucun exemple de la construction avec un segment B nominal, alors qu'ils sont attestés par ailleurs dans les textes de la période. Ce qui pourrait être un indice pour faire l'hypothèse que la construction est majoritairement employée à l'infinitif. (C'est aussi le cas dans mon corpus de moyen français).

Regnier-Desmarais, dans son chapitre sur les pronoms signale la construction, mais sans se prononcer sur le statut de *que de*. L'angle de vue est le statut anaphorique ou cataphorique du pronom *ce* :

« [ce] Il sert aussi avec le verbe estre à former diverses autres phrases, où il tient lieu du pronom cela ; comme c'est estre bien hardi, c'est avoir du pouvoir sur soy, c'est à dire, ce n'est pas à dire, c'est pour en mourir, c'est tout vu, ce m'est tout un, & une infinité d'autres ; dans toutes lesquelles, (...) ce est toujours relatif à ce qui a été dit auparavant.

Que si à la plupart de ces phrases on vient à ajouter quelque chose, comme c'est un modèle de vertu qu'un tel, c'est estre bien hardi que de ne rien craindre, c'est avoir bien du pouvoir sur soy que de ne se fascher de rien : alors ce, qui sans ces additions estoit relatif à ce qui avoit précédé, devient relatif à ce qui suit. »

Andry de Boisregard ne signale pas la construction, ni Ménage. En revanche, ils en produisent dans leurs textes :

C'est quelque chose de curieux que l'Observation qu'a faite là-dessus, l'Auteur des Remarques nouvelles (Andry de Boisregard, Suite des Reflexions sur la langue françoise, 1694)

C'est vouloir étendre bien loin le sentiment de Saint Augustin, que tout ce qui est purement humain et vitieux, que de prétendre qu'on s'y conforme dans les manières de parler même les plus communes, & qu'on ne doive pas dire : humainement parlant. (Andry de Boisregard, Suite des Reflexions sur la langue françoise)

Mais ce seroit parler Allemans en François, que de parler de la sorte. (Ménage)

Bouhours (*Doutes sur la langue françoise*, 1674 et *Remarques nouvelles sur la langue françoise*, 1675) ne signale pas la construction mais elle est attestée dans le corps du texte :

Ce sont cruels amis que ces amis-là (Doutes sur la langue françoise)

Est-ce moquer de M. Menage que de l'appeler sçavant homme ? (Doutes sur la langue françoise)

Est-ce railler M. Menage, que de dire qu'il a une profonde connoissance des Langues, et qu'il a fait de curieuses observations sur la nostre ? (Doutes sur la langue françoise)

---

<sup>10</sup> Je reprendrai la remarque de Bérain à propos du détachement.

Ce seroit pecher contre les preceptes de Ciceron et d'Horace, et contre la regle du bon sens, que d'inventer des mots inutiles, ou peu necessaires. (Remarques nouvelles sur la langue françoise)

Enfin, je me persuade que ce n'est pas parler trop correctement, que de dire : dans une frayeur de sa justice, temperée par une confiance de sa bonté. (Remarques nouvelles sur la langue françoise)

### 3. Les deux conquêtes modernes : l'infinitif et l'adjectif

Le changement principal dans la diachronie de la construction est la diversification de l'emploi des catégories dans les segment A et B. Les catégories principalement concernées sont l'infinitif et l'adjectif.

On a un premier développement en moyen français : la construction liée devient plus fréquente et l'emploi de la construction avec un segment B infinitif est plus fréquent que l'emploi nominal. L'infinitif peut se réaliser sous les formes suivantes : *Que de V-Inf*, *Que V-Inf*, *V-Inf*. Le segment A est toujours employé sous forme nominale en moyen français. L'infinitif n'apparaît pas dans ce segment.

Au 16<sup>ème</sup> siècle, on trouve les premières attestations du segment A infinitif, et au 17<sup>ème</sup> la construction avec le segment A infinitif devient courante. Il semble qu'il y a une stabilisation des emplois en français classique.

L'adjectif seul dans le segment A sans support nominal co-occurent à un infinitif en B (*c'est horrible que de m'en avoir accusé*) est là aussi une forme moderne de la construction. Je n'en ai pas trouvé d'attestation en moyen français, ni dans le français du 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècles. En revanche, il est tout à fait possible en moyen français quand il est accompagné d'un support nominal :

*c'estoit une belle chose que de les veoir, (Jehan de Paris, 41)*

*c'était une belle chose que de les voir*

*et lui demanda le chemin pour y aler, auquel il qui parle dist que c'estoit bon chemin que par Chartres; (Registre criminel du Chatelet, T. 1, p. 445, ca. 1389, DMF)*

*Et il lui demanda le chemin pour y aller, et celui auquel il s'adressa dit que c'était un bon chemin que par Chartres ;*

On observe depuis le 17<sup>ème</sup> une relative stabilité des emplois. Les catégories employées dans A sont les mêmes que celle observées actuellement, excepté pour l'adjectif.

## 4. Le français contemporain : contraintes de co-occurrences entre les segments A et B

### 4.1. L'infinitif

Quand A est un infinitif, B est obligatoirement infinitif. On ne peut avoir \* *c'est glisser vers la névrose que cette pensée*. Boone (1998, p. 260) utilise en l'empruntant à Kleiber, la notion de « force référentielle ». Le segment B doit avoir :

« plus de force référentielle que le prédicable P.<sup>11</sup> L'infinitif a plus de force référentielle que le SN auquel il est couplé (...) Il constitue par lui-même l'objet de

---

<sup>11</sup> A dans ma notation.

référence et ne nécessite aucune identification supplémentaire. On ne peut que lui attribuer telle ou telle propriété. C'est pourquoi on n'aura jamais un infinitif dans la position P : \* *c'est gaspiller son fric que cette loterie*, sauf si le thème est aussi un infinitif (auquel cas P et T ont la même force référentielle : *c'est gaspiller son argent que de jouer aux courses.*) ».

On peut noter que cette contrainte qui pèse sur l'infinitif dans les constructions liées ne joue pas quand le terme nominal est détaché à gauche, on peut avoir :

cette loterie, c'est gaspiller son fric  
cette attitude, c'est glisser dans la névrose

Cette contrainte sur l'infinitif ne joue pas non plus dans la construction détachée à droite:

c'est gaspiller son fric, cette loterie  
c'est glisser vers la névrose, cette attitude

On a vu que la notion de « force référentielle » est utilisée par Kleiber pour rendre compte des énoncés copulatifs *le nombril est le centre de l'individu vs le centre de l'individu est le nombril*. *Le nombril* aurait « une existence référentielle qui (...) n'est pas liée aux séquences d'items lexicaux comme *le centre de l'individu*. » Son référent serait connu par avance contrairement à *centre de l'individu* qui, lui, a plusieurs référents possibles. Le terme *le nombril* est « interprété comme étant une occurrence de *centre de l'individu* », *centre de l'individu* est une propriété que l'on attribue à *le nombril*, ce nombril aura une force référentielle supérieure à *centre de l'individu* dont le référent n'est pas connu par avance. Pour les constructions liées, l'analyse en terme de force référentielle rendrait compte des contraintes. Selon Boone, on aurait donc l'analyse suivante : dans *c'est une saine occupation que l'horticulture*, le segment B a une force référentielle plus grande que A qui lui attribue une propriété, B est une occurrence particulière du segment A. La même analyse est proposée pour *c'est une erreur que de jouer aux courses et c'est gaspiller son fric que de jouer aux courses*. Dans ces énoncés, les segments B ont une force référentielle plus grande que A infinitif ou terme nominal. Ces segments B peuvent être interprétés comme des occurrences des segments A. Quand le segment A est un infinitif, on ne peut avoir un segment B nominal : \**c'est gaspiller son fric que cette loterie* ; le segment B ne peut être interprété comme étant une « occurrence particulière » de A *gaspiller son fric*, et A n'attribue pas de propriété à B. En revanche, l'attribution d'une propriété serait possible quand l'élément B est un infinitif co-occurent à un infinitif en A : *c'est gaspiller son fric que de jouer à la loterie*. L'analyse de la contrainte de co-occurrence en terme d'attribution de propriété de l'élément A sur l'élément B ne me semble pas pertinente : on peut très bien dire que *gaspiller son fric* attribue une propriété à B nominal, de la même manière qu'il attribue une propriété à un élément B infinitif dans *c'est gaspiller son fric que de jouer à la loterie*. De la même façon, un élément A nominal peut attribuer une propriété à B infinitif dans la construction détachée *c'est gaspiller son fric, cette loterie*. Quant à la notion de « force référentielle », il me semble tout à fait valide de considérer que *loterie*, *horticulture* ont autant de force référentielle dans la construction liée que dans la construction détachée.

## 4.2. L'adjectif

On observe également des contraintes de co-occurrence quand A est un adjectif : en français moderne il peut se trouver dans le segment A sans support nominal, à condition que le segment B soit un infinitif <sup>12</sup>:

c'est horrible que de m'en avoir accusé (Togebly § 1212)

c'était trop facile, en vérité que de le représenter sous les traits d'un moujik au couteau entre les dents (Togebly 1212)

ce n'est pas responsable que de publier cet auteur (Radio)

En revanche, l'adjectif ne peut se trouver sans son support nominal quand le segment B est nominal :

\* c'est horrible que cette accusation

## 4.3. Le problème de l'haplologie

La nature des segments B observés dans les constructions liées pose le problème de l'haplologie du *que*. Dans les cas où A est un nom ou un adjectif, Molinier observe les réalisations suivantes :

c'est N      que      N  
                  Phr  
                  de VInf

c'est Adj    que Phr  
                  de VInf  
                  \* N

Les exemples que l'on peut donner pour illustrer ces schémas sont :

A nominal :

c'est une belle fleur que    la rose  
c'est une chance      que    tu sois là  
c'est une chance      que    d'être encore là

A adjectif :

c'est rare                    que                    tu sois là  
c'est rare                    que                    de te rencontrer ici  
\* c'est dangereux        que                    les champignons

La présentation du paradigme est faite avec une représentation du *que* de la construction liée comme un élément pivot autour duquel les éléments du paradigme apparaissent. Dans le premier cas, *Phr* est analysé comme étant en distribution complémentaire avec un terme

---

<sup>12</sup> La réalisation *c'est Adj que de V-Inf* est peu fréquente, Togebly n'en cite que deux exemples, et la caractérise « d'exceptionnelle ». Elle est également « illogique puisque *que* est à l'origine un attribut relatif qui doit avoir pour antédent un groupe nominal ». Par ailleurs, il signale que la réalisation *que + infinitif* n'est pas possible sans la préposition *de* : \* *c'est horrible que m'en avoir accusé*. La norme selon Togebly serait une structure *c'est + adjectif + de + infinitif* : *c'est gentil de me surprendre*.

nominal et une infinitive *de VInf*. La situation est insolite selon les termes de Molinier puisque « le *GN*, *Que P*, et *de VInf W* appartiennent à une même classe distributionnelle » :

P veut        que Marie parte  
P veut        ce chapeau  
P veut        partir demain

Pour résorber la première anomalie – la présence de *Phr* en distribution complémentaire avec *N* et *de VInf* ou seulement avec *de VInf* – Molinier propose une explication par haplogogie : *Phr* reposerait sur une forme sous-jacente *Que P* avec une haplogogie du *que* de la *Qu-Phr*. La présentation complète du paradigme serait donc la suivante :

c'est N que N  
Qu-Phr (c'est une chance que (que) tu sois là  
de VInf (c'est une chance que d'être encore là)

Pour A adjectif, la forme en distribution complémentaire avec *de VInf* est également *Phr*, et on a comme précédemment une analyse par haplogogie où *Que-P* est une forme « sous-jacente ». Le terme nominal B n'est plus en distribution complémentaire avec *de VInf* puisqu'on ne peut avoir la séquence suivante :

\* c'est rare que l'or  
\* c'est dangereux que les champignons

Ce qui est qualifié cette fois non pas d'insolite mais de surprenant, « puisque les deux termes qui composent la séquence peuvent apparaître dans une construction en *être* » :

L'or est rare

de la même façon que :

que tu sois là, c'est rare  
d'être encore là, c'est rare

Pour résorber la distribution complémentaire entre *Phr* et *de VInf* dans le paradigme de l'adjectif, la présentation serait :

c'est Adj que        Qu-Phr (c'est rare que (que) tu sois là  
de VInf (c'est rare que de te rencontrer ici)  
N (c'est dangereux que les champignons)

On trouve des rapprochements similaires<sup>13</sup> chez Sandfeld, dans le volume de sa grammaire consacré à l'infinitif. Dans les pages qui concernent l'infinitif sujet et attribut, il met sur le même plan *c'est gentil que tu sois venu* et *c'est gentil d'être venu* (p. 16), les séquences *que tu sois venu* et *d'être venu* sont en extraposition. *Que de + VInf* est analysé comme une combinaison de la séquence *de + VInf* (*de* est l'indice de l'infinitif extraposé) et *que + VInf* dans les phrases comme *ce n'est jamais une humiliation que garder son sang-froid*. Les conséquences de l'hypothèse de l'haplogogie seraient le reversement de l'étude des constructions liées *que de VInf* dans le domaine des *Qu-Phr* et le traitement séparé du schéma c'est *SN que SN*.

---

<sup>13</sup> Sandfeld ne fait pas d'hypothèse sur l'haplogogie.



La présence d'un terme nominal impossible dans le segment B n'est pas résorbée par l'analyse. L'emploi de l'adjectif dans A est soumis à des contraintes particulières.

Quand B est un infinitif, l'adjectif est possible dans A sans support nominal :

c'est horrible que de m'en avoir accusé (ex. Togeby)  
c'est un peu honteux pour un homme plein de vanité que d'avouer de telles choses  
(Sandfeld § 34)

Cette co-occurrence des adjectifs et des infinitifs est néanmoins soumise à des contraintes particulières « d'exploitation » de paradigmes.

Dans la co-occurrence A Adj B VInf, les adjectifs suivants (bizarre, dangereux, difficile, gentil, honteux, horrible, impossible, inutile, logique, pénible, permis, préférable, responsable, utile...) compatibles avec l'infinitif et les Qu-Phr sont possibles également dans la construction liée :

c'est dangereux      de faire ça  
                                    qu'il fasse ça

c'est dangereux que de faire ça

Le *que* vient comme un « ajout » entre l'adjectif et l'infinitif.

On observe les mêmes caractéristiques avec les adjectifs (*amusant, agaçant, admirable, comique...*) compatibles avec des *Quand-Phr* :

c'est amusant      qu'il fasse ça  
                                    quand il fait ça  
                                    de faire ça

c'est amusant      que de faire ça

Dans cette co-occurrence A Adj B VInf, on a une attribution de propriété sur l'infinitif B. Les adjectifs qui ne sont pas compatibles avec des *Qu-Phr* ou des *Quand-Phr*, ne peuvent apparaître dans la construction liée :

* c'est succulent qu'il fasse ça	* c'est succulent que de faire ça
* c'est timide qu'il fasse ça	* c'est timide que de faire ça
* c'est jaloux qu'il fasse ça	* c'est jaloux que de faire ça

Dans la co-occurrence A être Adj B VInf, un certain nombre de ces adjectifs non compatibles avec des *Qu-Phr* peuvent apparaître dans la construction liée :

c'est être timide que de faire ça  
c'est être jaloux que de faire ça

Dans ces énoncés, les sujets (indéterminés selon Sandfeld § 34) des deux infinitifs sont identiques, coréférents. Contrairement aux énoncés A Adj B VInf, ici A attribue une propriété au sujet du deuxième infinitif. Pour les adjectifs non compatibles dans ce schéma, les sujets des infinitifs A et B ne sont pas coréférents et A n'attribue pas de propriété au sujet de B :

\* c'est être succulent que de manger ça

Quand B est nominal, on ne peut avoir un adjectif dans A sans son support nominal, que l'adjectif soit compatible ou non avec l'infinitif :

- \* c'est dangereux que les champignons
- \* dangereux que les champignons
- \* succulent que les champignons

vs :

c'est une chose dangereuse que les champignons  
(quelle) chose dangereuse que les champignons  
c'est une chose succulente que les champignons

Pour résumer<sup>14</sup>, on a des valences d'adjectifs qui exploitent la totalité du paradigme, c'est le cas de *dangereux*, *amusant* : leur valence peut être constituée par des *Qu-Phr*, *Quand-Phr*, *VInf*, *Que de VInf*. D'autres adjectifs comme *timide*, *jaloux*, ne prennent aucun élément du paradigme, à moins d'être dans une structure *être Adj*. Et enfin des adjectifs comme *succulent*, qui n'entrent dans aucune des structures mentionnées.

#### **4.4. Constructions liées et extraposition**

On retrouve le problème de l'extraposition dans les phrases en *si*, *comme* ou *quand* : c'est fort rare quand il se grise (Loti) ; C'est singulier comme je savoure les minutes qui me restent (Lemaitre) C'est bien rare si quelque chose ne tombe pas du ciel (Arland). Grevisse (1964 : §522) classe ces énoncés dans la même rubrique que les constructions liées. En ce qui concerne les énoncés c'est rare que tu sois là, c'est bien quand il vient, ce serait bien s'il venait, cités par Molinier – similaires à ceux de Grevisse – et repris dans le tableau précédent, il me semble difficile de les ramener à des constructions liées. Ces énoncés relèvent plutôt de l'extraposition de la *Qu-Phr*. Le classement de ces phrases comme des constructions liées tient sans doute à la nature fonctionnelle des éléments A et B. Dans ces constructions, l'élément B est sujet et l'élément A prédicat comme dans c'est une saine occupation que l'horticulture. Mais à la différence des constructions liées, la *Qu-Phr* peut être antéposée :

que tu sois là, c'est rare  
s'il venait, ce serait bien  
quand il vient, c'est bien

ce qui n'est pas le cas des constructions liées :

---

<sup>14</sup> L'adjectif *vrai*, sur lequel je reviendrai par la suite, a une distribution un peu différente ; il est compatible avec une *Qu-Phr* mais non avec un infinitif :

c'est vrai qu'il a fait ça	qu'il a fait ça c'est vrai
* de faire ça	* de faire ça, c'est vrai

Il n'est pas compatible non plus avec une construction liée :

\* c'est vrai que de faire ça

Dans *c'est vrai qu'il a fait ça*, on a affaire non pas à une construction liée, mais à une extraposition de *Qu-Phr*.

- \* que de m'en avoir accusé, c'est horrible
- \* que de pousser la voiture, c'est mon travail
- \* que m'en avoir accusé, c'est horrible
- \* que pousser la voiture, c'est mon travail

Le segment B précédé de l'élément *que* doit nécessairement se brancher à la droite de A. L'antéposition du segment B est possible quand on n'a pas le *que* :

- (de) m'en avoir accusé, c'est horrible
- (de) pousser la voiture, c'est mon travail

D'autre part, des constructions comme *c'est rare que tu sois là, ce serait bien s'il venait, c'est bien quand il vient* ne peuvent "se passer" de l'élément *Qu-*, contrairement aux autres constructions :

- \* c'est rare, tu sois là
- \* ce serait bien, il venait
- \* c'est bien, il vient

à comparer avec :

- c'est mon travail, pousser la voiture
- c'est une grande et rare vertu, la patience

L'usage de la préposition indice de l'infinitif est obligatoire quand l'infinitif se trouve à droite (je manipule les exemples de Togeby § 1212, 1213) :

- ? c'est gentil me surprendre
- ? c'est horrible m'en avoir accusé
- ? c'est trop facile le représenter sous les traits d'un moujik...
- ? c'est une honte ne pas penser à l'argent avant tout
- ? c'était leur affaire à ces gens-là exercer le métier qui leur plaisait
- ? c'était sa manière de se reposer gémir
- ? c'est bien assez nous l'avoir apporté
- ? c'est beaucoup gagner du temps
- ? c'est une chose croire à la vie éternelle et c'en est une autre la concevoir

il faut nécessairement un *de* :

- c'est horrible de m'en avoir accusé
- c'est gentil de me surprendre

ce qui n'est pas nécessaire quand le segment B est détaché en position frontale<sup>15</sup>:

- m'en avoir accusé, c'est horrible
- me surprendre, c'est gentil

<sup>15</sup> Cette caractéristique entre dans le cadre plus général du détachement. D'après l'étude de Blasco (1997, 6) sur le détachement, il apparaît que les éléments lexicaux sont " toujours accompagnés de la préposition lorsqu'ils apparaissent après le verbe, et sont très rarement précédés de la préposition lorsqu'ils apparaissent disloqués avant le verbe ". On oppose ainsi les énoncés : *monsieur Pierre* je lui ai jamais parlé (ex. Blasco : 6) et : ? je lui ai parlé *monsieur Pierre*.

Dans le cas de la coordination, la réédiction de l'élément *que* est difficile dans la construction liée, ce qui n'est pas le cas des *Qu-Phr* ci-dessus :

c'est une chance que tu sois là et que tu sois en bonne santé

vs :

? ? ce sont des belles fleurs que la rose et que le lilas

Cette réédiction est néanmoins possible dans le cas où on a des infinitifs ; on peut citer cet exemple du 18<sup>ème</sup> siècle :

c'est un malheur que de vivre et que d'être né (Marmontel, les Incas p. 40, chap 30 ;  
source : base FRANTEXT)

Je n'ai pas observé d'exemple de ce type en français contemporain, mais il me semble que cette réalisation est tout à fait possible.

L'extraposition est définie comme étant le placement d'une *Qu-Phr* ou d'un infinitif sujet à droite d'un attribut. Si on retient cette définition, il faudrait attribuer à *que* le statut de marqueur d'extraposition de l'infinitif qui se met comme un ajout entre les segments A et B. Le fait qu'on ne puisse avoir \* *que d'être venu c'est gentil* vs *c'est gentil que d'être venu* peut constituer un argument pour cette analyse. Dans ce cas-là, on résorbe également les impossibilités \* *c'est rare tu fasses ça*, \* *c'est amusant tu fais ça*, avec une « absence » de *que* ou de *quand*, qui eux ne peuvent être analysés comme des marqueurs d'extraposition.

## 5. Analyse par ellipse de « être »

L'analyse par ellipse de *être* est courante dans les grammaires. Cette analyse par ellipse du verbe *être* consiste à identifier la phrase liée à la phrase clivée. On peut se reporter à l'analyse de Le Goffic (1993 : §158 et §371). Le Goffic (§158) analyse la construction comme une « subordonnée incomplète » qui apparaît dans « certaines formes de clivage ». C'est ainsi que *c'est une triste nouvelle que la mort de Paul* est interprétée par Le Goffic par « c'est une triste nouvelle que la mort de Paul [est] ». Le terme *que* se voit attribuer la catégorie du relatif : « le membre de la phrase en *que* est une relative comparable (à l'ellipse du verbe près) à celle que l'on trouve dans *c'est une triste nouvelle que vous m'apprenez là* (= « (ce) que vous m'apprenez là est une triste nouvelle »).

La construction clivée est un dispositif de rection dans lequel, à partir d'une construction verbale tensée, on a un élément régi extrait A qui apparaît entre *c'est* et *que/qui*. Cet élément extrait est séparé du reste de la construction verbale. Le segment B est constitué du verbe recteur et de sa place de construction laissée vide. Je prends ici un énoncé du moyen français :

Je ne sçay se c'est un bourgeois  
Ou un clerc que voy la aler ; (Miracle d'un marchand et d'un larron, p. 102, ca.  
1349 ; DMF)

*Aler* régit les termes compléments *bourgeois* et *clerc*, ces deux termes sont « extraits » et placés entre les marques *c'est* et *que*, laissant donc vide la place de construction de *aler* ; *c'est* n'est pas considéré comme un verbe recteur mais comme un verbe de dispositif de clivage. Du point de vue syntaxique, le dispositif d'extraction n'affecte pas les relations

valenciennes qu'entretient l'élément extrait d'avec son verbe. On observe la même relation entre *bourgeois* et *aler* dans le dispositif de clivage et dans le dispositif direct.

Kukenheim (1968) examine les constructions liées de l'ancien français et refuse l'explication par ellipse de *être* : « Les grammairiens logiciens ont voulu expliquer ce que par l'ellipse de *être* : \* *que mourir* [est] - \* *que Sarete* [est]. Il est préférable de ne pas parler d'ellipse, vu que *être* n'a jamais figuré à cet endroit. » (p. 40). Ce que l'examen des corpus confirme. Mais l'analyse de Kukenheim se complique et ne se justifie qu'au prix de certaines acrobaties : *Que* est analysé comme un pronom interrogatif dans le segment B : *que (préd) Sarete ? Ce que* « est incorporé dans l'ensemble comme une interrogative indirecte et a perdu sa valeur interrogative. » (p. 40). Il met en note les énoncés suivants comme des équivalents : « *je n'ai que faire de vos dons, qu'est-ce qu'une rose ?* » Le *que* dans le segment B est lui-même analysé comme prédicat. On ne peut suivre l'analyse de Kukenheim : l'élément *que* dans l'interrogative indirecte est équivalent à un *quoi* contrairement au *que* des énoncés liés.

L'exemple de Cleomades est également cité dans la grammaire de Jensen (1990, § 426), avec pour commentaire : « *Que* may serve as predicate non-expressed *estre*, as is still the case in the modern language. »

Identifier les constructions liées aux constructions clivées nécessite donc l'introduction d'un verbe recteur – en l'occurrence *être* – Cette analyse par clivage, critiquée par Molinier, consiste donc à dériver les phrases liées des phrases clivées. On extrait un attribut : *c'est une chance que ta présence ici [est]* puis on efface le deuxième verbe *être*, on aurait donc :

- (i) l'horticulture est une saine occupation
- (ii) c'est une saine occupation que l'horticulture [est] (extraction de l'attribut)
- (iii) c'est une saine occupation que l'horticulture (effacement de *être*)

Selon Molinier, cette dérivation n'est pas possible : à la phrase clivée est associé un contraste, ce qui n'est pas le cas des constructions liées. Par ailleurs « il est des adjectifs attributs qui peuvent être extraits et dans ce cas, le deuxième verbe *être* ne s'efface pas : *c'est gentil qu'est Max (ce n'est pas méchant)*. »

Les rares analyses disponibles sur la construction liée envisagent principalement les cas où les segments A et B sont des termes nominaux. Dans ces cas-là, on peut à la rigueur accepter des clivées comme *c'est une saine occupation qu'est l'horticulture*. En revanche, dans les cas où A est nominal et B infinitif ou encore dans les cas où A est infinitif et B infinitif, il est beaucoup plus difficile d'accepter une clivée quand on rajoute le verbe *être* :

- \* c'est déjà glisser vers la névrose que de penser ça [est]
- \* c'est déjà glisser vers la névrose qu'est de penser ça
- \* c'est un travail harassant que de pousser la voiture [est]
- \* c'est un travail harassant qu'est de pousser la voiture.

Le blocage est encore plus grand avec A adverbe ou adjectif :

- \* c'est beaucoup que de gagner du temps [est]
- \* c'est beaucoup qu'est de gagner du temps
- \* c'est peu que de les exclure de leur emploi [est]
- \* c'est peu qu'est de les exclure de leur emploi
- \* c'est horrible que de m'en avoir accusé [est]
- \* c'est horrible qu'est de m'en avoir accusé.

Interpréter les constructions liées comme des clivées ou bien les clivées comme « source » des constructions liées oblige à rétablir un verbe *être* là où il n'est jamais attesté, et ne rend pas compte des impossibilités de clivage des éléments adverbes ou adjectifs.

Le rétablissement d'un verbe *être* qui serait effacé dans la construction liée n'est pas cohérent avec la syntaxe des clivées : la clivée ne subit aucun « effacement » du verbe recteur, sauf dans le cas d'un contraste, d'un développement en liste :

c'est pas dans le grenier qu'il s'est pendu, c'est dans la cave !

La construction clivée se caractérise par la possibilité de contraster A par des marques morphologiques telles que *mais pas, et non pas...* Cette propriété des clivées est ancienne : on trouve des exemples de contrastes dès le moyen français :

Ce n'est pas guerre qui en ce royaume se mayne, c'est une privee roberie, ung larrecin habandonné, force publique soubz ombre d'armes et violente rapine que faulte de justice et de bonne ordonnance fait estre loisisbles. (Alain Chartier, Le Quadrilogue Invectif, p. 21, ca. 1422 ; DMF)

Le contraste observé dans cette clivée peut se représenter ainsi :

ce n'est pas	guerre	qui en ce royaume se mayne
c'est	une privee roberie	
	un larrecin habandonné	
	force publique...	
et	violente rapine	

Le terme nominal extrait se développe en liste.

La construction liée se prête difficilement au contraste : je n'en ai pas trouvé d'attestations dans les textes. Dans un schéma où A et B sont tous deux nominaux, le contraste est bloqué, qu'on le fasse porter sur A ou sur B :

\* (c'est / quel) curieux pays que la Suède, mais pas étonnant, et non pas étonnant

\* (c'est / quel) curieux pays que la Suède, mais pas le Danemark

Dans un schéma où A est nominal et B V-Inf le contraste est possible, mais il faut « pousser » les acceptabilités :

c'est un beau passe temps que d'être en sa compagnie,	non pas une corvée
	et non pas
	et pas

c'est un crime que de penser ça, et non pas une faute légère

toujours en poussant les acceptabilités, on peut également contraster B :

c'est un crime que de penser ça,	pas de le taire
	mais le taire, pas du tout

Avec *quel*, ou « sans » le *c'est*, le contraste est impossible que ce soit sur A ou sur B :

\* quel crime que de penser ça et non pas une faute légère

\* un crime bien ordinaire que de penser ça et non pas une faute légère

\* quel crime que de penser ça, mais pas de le taire

\* un crime bien ordinaire que de penser ça, mais pas de le taire

Dans un schéma où A et B sont tous deux infinitifs, le contraste sur A et B est difficile avec l'emploi de marques morphologiques comme *mais pas, et non pas, non pas* :

? c'est glisser vers la névrose que de faire cela

mais pas d'y sombrer

? et pas seulement y sombrer

? c'est glisser vers la névrose que de faire ça, mais pas de le/d'y penser

Les contraintes sur les contrastes sont les mêmes dans les énoncés où le segment B est détaché à droite. Ces difficultés sur le contraste rendent difficiles le rapprochement avec des constructions clivées.

Dans la clivée<sup>16</sup> *c'est une saine occupation qu'est l'horticulture*, la présence du modifieur à gauche du N dans le segment A n'est pas nécessaire:

(i) l'horticulture est une occupation

(ii) c'est une occupation qu'est l'horticulture

Ceci pourrait constituer un argument contre l'hypothèse selon laquelle la construction liée procéderait de la clivée. Dans la construction liée, il faudrait un modifieur pour que l'énoncé fonctionne :

(iii) ? c'est une occupation que l'horticulture

Cette contrainte pourrait constituer un obstacle au rapprochement avec les clivées. La «lecture» de la construction liée n'est pas une lecture classifiante, mais le plus souvent une lecture évaluative.

L'obstination avec laquelle on veut ramener la construction liée à la construction clivée tient sans doute à un mode particulier de traitement de la syntaxe, traitement dans lequel on cherche à identifier une catégorie - ici identification de la catégorie de l'élément *que*, et non pas des relations.

## 6. Le rapprochement entre les constructions liées et les constructions détachées

### 6.1. Permutation, adjonction ?

Molinier refuse de rapprocher ces phrases à construction liée des phrases à sujet détaché A, *c'est B*. Ce rapprochement, selon Molinier, supposerait la dérivation suivante :

i. L'horticulture, c'est une saine occupation

ii. C'est une saine occupation, l'horticulture

iii. C'est une saine occupation que l'horticulture

où " la phrase (ii) serait obtenue par permutation du segment A, et la phrase (iii) à partir de la phrase (ii) par substitution à la pause d'un élément " conjonctif " : *que*. " (Dans les étapes dégagées ici, on ajoute généralement avant l'étape (i) l'énoncé *l'horticulture est une saine*

<sup>16</sup> Je reprends la clivée telle qu'elle est acceptée dans le texte de Molinier. Pour ma part, j'aurais tendance à ne pas accepter l'exemple.

*occupation*, l'énoncé (i) serait le résultat d'un détachement). Mais Molinier soulève deux obstacles : « l'apparition du *que* conjonctif a un caractère ad hoc, [et] il est des phrases en C'est à sujet détaché qui ne peuvent être mises en correspondance avec des phrases à construction liées (...) » On ne peut mettre en relation les deux énoncés suivants :

L'or, c'est rare

et :

\* C'est rare que l'or

On retrouve ici les problèmes de compatibilité entre l'adjectif et le nom déjà examinés. Dans la construction liée, l'emploi de l'adjectif dans le segment A sans support nominal n'est pas possible quand le segment B est un terme nominal. J'ajoute que l'emploi d'un adjectif évaluatif ne corrige pas cette impossibilité :

? c'est très contrariant que cette affaire de pot de vin

? c'est bizarre que la vie

En revanche, ces exemples « fonctionnent » avec un support nominal :

c'est une chose très contrariante que cette affaire de pot-de-vin

c'est une chose bizarre que la vie

La dérivation par permutation suppose que la phrase à construction liée procède d'une construction copulative A, c'est B dans laquelle on opère une permutation de A. Or, il existe des constructions liées équivalentes à celles proposées ici pour lesquelles il est difficile de partir d'une construction copulative :

curieux pays que la Suède (Presse)

quelle bêtise que ce truc

Pour le premier exemple, il faudrait proposer les étapes suivantes :

i. la Suède c'est un curieux pays

ii. c'est un curieux pays, la Suède (permutation)

iii. c'est un curieux pays que la Suède (adjonction de *que*)

iv. curieux pays que la Suède (effacement du *c'est*)

ce qui ne semble guère économique ni élégant : d'une part, ces étapes supposent l'introduction d'un *c'est*, puis l'effacement de ce même *c'est*. Pour l'exemple *quelle bêtise que ce truc*, la dérivation précédente suppose des acrobaties difficiles à réaliser. D'autre part, ce type de construction liée "sans " le *c'est* n'est possible que dans le cas où A est un terme nominal ; l'infinitif, l'adverbe ou l'adjectif ne peuvent se trouver dans cette position :

\* déjà glisser dans la névrose que de penser cela

\* beaucoup que de ne pas me plaindre

\* gentil que de me surprendre

«L'étape » qui correspondrait à (iv) *curieux pays que la Suède*, ne peut fonctionner.

L'examen du corpus de moyen français permet également d'argumenter en faveur de l'hypothèse de constructions distinctes. L'infinitif antéposé existe en moyen français :



car sa main baisier, c'est estre charnel ou luxurieux ou ensievir sa propre volenté (Jean Daudin, de la Erudition, p. 223, chap XXVIII, ca. 1360)

*car embrasser sa main, c'est être charnel ou luxurieux ou suivre sa propre volenté.*

Avec une dérivation par permutation, pour obtenir une construction détachée puis une construction liée on aurait :

- i. sa main baisier, c'est estre charnel ou luxurieux
- ii. c'est estre charnel ou luxurieux, sa main baisier (permutation)
- iii. c'est estre charnel ou luxurieux que sa main baisier (adjonction de *que*)

Or, dans la construction liée, le segment A ne peut être un infinitif en moyen français.

Le débat sur le détachement et la permutation est ancien, il figure au 17<sup>ème</sup> siècle, dans une remarque de Nicolas Bérain. (Nouv. Rem., CCIII, 231-242, 1675). Il consacre un long chapitre et donne un grand nombre d'exemples de la construction liée. La construction n'a pas ses faveurs. A propos de : « *C'est lui faire injure que de craindre cela de lui ; c'est une chose bien agréable que de s'appliquer à l'agriculture.* » Ses premières remarques sont en faveur du détachement du segment B :

« Je veux dire que la particule *que* est superflüe dans l'une et dans l'autre de ces deux façons de parler, et dans celles qui leur sont semblables. Il faut dire et écrire, *c'est lui faire injure, de craindre cela de lui ; c'est une chose bien agréable, de s'appliquer à l'agriculture.* On m'objectera qu'il y a des façons de parler qui auraient quelque chose d'obscur et de rude, si l'on en retranchait la particule *que*, comme on peut voir dans cet exemple, *car c'est vivre dans la tyrannie, d'être esclave de ses passions.* J'avouë qu'il y a dans cette construction je ne sais quoi d'obscur, et de désagréable. Je ne voudrais pas néanmoins y métre un *que*, parce qu'il n'y a point de règle qui ordonne que l'on y métre un, du moins je n'en ai pû trouver aucune. L'usage de cete particule n'est pas non plus si universel, que si beaucoup d'habiles hommes l'ont souvent employée, ils ne l'aient aussi bien souvent omise. (...) »

Il propose plus loin une solution de rechange qui consiste à placer le segment B à gauche avec une dislocation :

« Que faudra-t-il donc faire, dira-t-on, dans cete perpléxité, c'est a dire, lorsque d'un côté la Grammaire défendra d'emploier un *que* et que de l'autre la clarté et la douceur de l'expression demanderaient qu'on en usât ? A mon sens, voici comment on pourra plaire à l'oreille, sans néanmoins ofenser la raison. La façon de parler construite comme celles qui donnent lieu à cete Remarque sera claire et douce sans *que* ou elle sera obscure et rude sans cete particule, si elle est claire et douce sans *que*, il ne faudra pas l'y métre, si elle est obscure et rude sans cete particule, il faudra en transposer les parties, en disant et en écrivant, *car être esclave de ses passions, c'est vivre dans la tyrannie*". Les exemples qui représentent ce type sont : *Que n'ai-je le pouvoir, ô bonté sans seconde, D'alumer ce feu dans tous les coeurs du monde, De leur faire avouer qu'en vous sont tous les biens, Qu'il faut pour être libre être dans vos liens, Et que sur leurs desirs nous laisser la victoire, C'est régner et vivre dans la gloire. ; (...) Insulter à ses sens, braver ses passions, C'est suivre le panchant de ses afections.* »

Les dernières remarques concernent la rupture intonative entre les segments A et B :

« Je dirais et j'écrirais néanmoins par exemple, il est constant que bien vivre, c'est se préparer à bien mourir, plutôt qu'il est constant que c'est se préparer à bien

mourir, de bien vivre. Au reste, il faut en écrivant métre dans toutes les expressions, dont je viens de parler, et dans celles qui leur sont semblables, une virgule après le mot qui ne doit point être suivi de cette particule dont il s'agit dans cete Remarque. Il faut aussi en parlant faire une petite pose dans cet endroit, afin de séparer le premier des deux sens qu'on exprime, d'avecques le dernier. »

L'analyse de Bérain semble montrer qu'il y aurait une répartition intonative dans les constructions liées et les constructions détachées. On a une rupture intonative entre les segments A et B dans la construction détachée, ce qui n'est pas le cas dans la construction liée. Cette rupture intonative entre les deux segments doit être relayée à l'écrit par une marque de ponctuation, en l'occurrence la virgule.

## **6.2. Pronoms et lexique dans A et B**

L'élément A nominal apporte toujours une évaluation. Le terme A ne peut donc se délexicaliser ; on ne peut avoir :

- \* c'est lui que le directeur
- \* c'est celui-ci que ce directeur
- \* c'est celle-ci que l'horticulture
- \* c'est ça que l'horticulture

Alors que dans la construction détachée sans *que*, A peut être délexicalisé :

c'est lui, le directeur  
c'est celui-ci, le directeur  
c'est ça l'horticulture

Mais ici A est sujet, B attribut ; A peut être extrait :

c'est lui qui est le directeur  
c'est celui-ci qui est le directeur

Le *que* de la construction liée avec *que* semble « bloquer » toute réalisation pronominale de l'élément. En revanche, on peut donner à A un support nominal vague comme *quelqu'un*, *quelque chose*, *une chose*, à condition que la partie lexicale évaluative soit apportée par un adjectif :

c'est une chose étrange que ce comportement  
c'est quelque chose d'étrange que ce comportement  
c'est quelqu'un d'assez étrange que ce personnage

B peut se délexicaliser davantage avec des termes comme *cette chose*, *celui-ci*, *le sien* mais on ne peut avoir *quelqu'un*, *quelque chose* :

c'est une belle réalisation que cette chose  
c'est une belle réalisation que celle-ci  
c'est une belle réalisation que la sienne

vs

- \* c'est une belle réalisation que quelque chose

Des pronoms comme *lui* ou *ça* sont également exclus :

\* c'est un bel homme que lui

\* c'est une belle fleur que ça

Le *que* de la construction liée semble jouer un rôle de « répartiteur » de lexique nominal et pronominal. Dans la construction détachée, les segments A et B peuvent être pronominaux, ce qui n'est pas le cas de la construction liée. On verra également que le lexique nominal de A et B est beaucoup moins contraint dans la construction détachée que dans la construction liée.

On peut faire l'hypothèse que B doit être lexical ou semi-lexical avec cette particularité sémantique qu'on a une extraction d'élément au sein d'une série. Le fait que B soit souvent précédé d'un *celui, celle* anaphorique comme dans l'exemple suivant :

image peu banale, que celle de la 17<sup>ème</sup> chambre correctionnelle, avec représentants du parquet à tous les étages. (Ecrit, Presse)

peut constituer un argument pour cette analyse : *ça, lui, quelqu'un, quelque chose*, ne permettent pas l'extraction au sein d'une série lexicale. Il semble qu'on ne peut extraire d'une série lexicale un élément indéfini. L'élément B doit être une base définie, ce que confirmerait l'emploi possible du nom propre :

Quel étrange visage que celui de Frantisek (Presse ciné)

## 7. Contraintes sur les déterminants

### 7.1. Absence de déterminant

L'absence de déterminant de l'élément A est le cas le plus fréquent dans mon corpus de moyen français :

C'est temps perdu que de moy enorter

A m'esjouir, rire ne deporter :

On ne me puet nouvelles apporter

Ne langage si plaisant qui me plaise; (Alain Chartier, La Complainte, pp. 322-323, ca. 1425, DMF)

*C'est du temps perdu que de m'exhorter à me réjouir, à rire, et à me divertir : on ne peut m'apporter de nouvelles et de message si plaisant qui me plaise ;*

Cette absence de déterminant entre dans le cadre plus général de la construction attributive. En français classique, l'absence de déterminant devant l'attribut est condamnée par Vaugelas :

« C'est chose glorieuse. L'on parloit, & l'on escrivoit encore ainsi du temps du Card. du Perron, de M. Coeffeteau & de M. de Malherbe ; mais tout à coup cette locution a vieilli, & l'on dit maintenant *C'est une chose glorieuse*, & point du tout *c'est* ou *ce seroit chose glorieuse*. » (Vaugelas, Remarques p. 220)

T. Corneille reprenant la remarque de Vaugelas signale la différence que l'on peut observer dans l'emploi de l'attribut au singulier et au pluriel. L'emploi d'un modifieur devant le terme nominal peut également influencer sur l'emploi de l'article :

« Ce mot de *c'est* me fait souvenir que la Remarque de M. de Vaugelas sur, *c'est chose glorieuse*. Il est certain qu'on ne parle plus ainsi, & que l'article *une* manque en cette phrase. Mais j'ajouterais icy, que ce qui est du vieux stile au singulier, ne l'est point au pluriel, & qu'on dit fort bien, & avec grace en supprimant l'article, *ce sont choses glorieuses dont l'histoire parlera*. On dit de mesme, *ce sont accidens difficiles à prévoir*, & on ne peut dire au singulier, *c'est accident que l'on ne pouvait prévoir*; il faut mettre l'article *un*, & dire, *c'est un accident que l'on ne pouvait prévoir*. Il est vray qu'on peut dire au singulier sans aucun article, *c'est tromperie que de faire bonne mine aux gens qu'on n'estime point*, & autres choses semblables; mais si on vouloit joindre une épithète à *tromperie*, comme *insigne*, *honteuse*, etc. alors il faudroit necessairement mettre *une* devant l'épithète, & dire *c'est une insigne tromperie que de*, etc. & non pas, *c'est insigne tromperie*, de mesme qu'il faut dire, *c'est une chose glorieuse*, & non *c'est chose glorieuse*. »(T. Corneille, cité par Streicher 1936, p. 508)

Dans son dictionnaire, Féraud reprend la question de la détermination :

« *C'est* ne se joint pas ordinairement à des noms sans article. Autrefois on disait ;  
*C'est gloire de passer* pour un cœur abattu  
 Quand la brutalité fait la haute vertu. (Corneille)  
*C'est crime qu'envers lui se vouloir excuser* (Idem)

Aujourd'hui on ne le souffrirait pas même en vers. – M. Moreau, qui aime à retrancher l'article, a dit tout récemment : « Leur attentat contre le peuple avoit été de détruire, et *c'étoit justice* que de rétablir et de protéger. – Quelquefois cependant l'article est élégamment supprimé, ou dans la phrase affirmative : « *c'est folie que de sacrifier les biens éternels à des biens périssables*; ou, encore mieux, dans l'interrogative : « Agir dans le doute de l'existence d'un avenir, et braver les risques qu'on court, s'il existe, est-ce courage, est-ce force d'esprit ? N'est-ce pas plutôt fureur et frénésie ? » (...) Remarquez qu'on ne retranche l'article que devant les noms, qui expriment un sentiment ou une passion de l'homme : *c'est folie*, *c'est mauvais goût*, *mauvaise foi*, etc. est-ce *courage*; *c'est foiblesse*, *c'est vanité*, etc. On ne diroit pas, *c'est bonheur*, *c'est malheur*, etc. Il faudroit dire, *c'est un bonheur que d'avoir échapé*, *c'est un malheur que d'avoir si mal rencontré*, etc. »

Fournier (1998 § 45, § 225) analyse cette absence de déterminant comme un héritage de l'ancien français « qui n'employait pas d'article devant les N abstraits massifs » (§ 45) ou encore « avec un nom abstrait singulier » (§ 225). Elle cite plusieurs exemples :

*C'est crime qu'envers lui se vouloir excuser* (Corneille, Hor. 1541 ; Fournier § 45)

Ce n'étaient qu'agrémens et que charmes que toute sa personne (Fourberies I, 2 ; Fournier § 225)

*C'est faiblesse, c'est vanité, c'est ignorance grossière de son propre intérêt, que d'espérer de pouvoir cacher ses fautes.* (Fénelon, Tél., IX, 313 ; Fournier 225)

Cette détermination « zéro » est en concurrence avec la présence de déterminant, l'exemple cité est le suivant :

*C'est une grande folie de vouloir être sage tout seul* (La Rochefoucauld, Max., 231 ; Fournier § 225)

En français moderne, on observe une alternance déterminant / absence de déterminant quand le segment A se présente « sans » le *c'est* :

Etrange destin que celui de ce bâtiment classé qui abritait une brasserie usurpant le nom de « Tour d'Argent ». (Presse)

Un drôle de rêve que ce périple autour du monde (Radio)

Mais la présence d'un déterminant est obligatoire dans la construction liée « avec » *c'est*.

## 7.2. Nature du déterminant

### 7.2.1. Détermination du terme nominal A

En français moderne, la détermination par un article défini est difficile, l'emploi du superlatif également :

? *c'est* l'occupation que l'horticulture  
? *c'est* la plus belle occupation que l'horticulture

Mais l'adjonction d'une relative ou d'un modifieur de type « vrai » ou d'un adverbe comme « vraiment » permet un rééquilibrage :

*c'est* l'occupation que je préfère que l'horticulture  
*c'est* la vraie passion que l'horticulture  
*c'est* vraiment la passion que l'horticulture

Le superlatif est possible dans un énoncé comme : *c'est la plus belle des occupations que l'horticulture*. On a une évaluation au sein de la classe *occupation*. Dans le cas où le segment B est un infinitif, la détermination par l'article défini « passe » beaucoup plus facilement :

C'est le grand danger de la constitution des Etats-Unis que de rendre, tous les six ans environ, le pays ingouvernable. (Sandfeld, § 34)

Le superlatif est attesté en moyen français :

car *c'estoit* le plus grant desir qu'ilz eussent que de veoir le Roy leur seigneur en bonne prospérité. (Nicolas de Baye, Journal, T 2, p. 120, ca. 1411, DMF)  
*Car c'était* leur plus grand desir que de voir le roi leur seigneur dans une bonne prospérité.

La détermination par l'article défini est attestée au 16<sup>ème</sup> siècle avec un segment B nominal :

C'est la seule enseigne vraisemblable, par laquelle ils puissent argumenter aucune lois naturelles, que l'universalité de l'approbation. (Montaigne, Essais, II, 12)

La détermination par le possessif est difficile quand les termes A et B sont nominaux :

? *c'est* ma fleur préférée que la rose  
? *c'est* ma saison préférée que l'automne (ex. Molinier)

mais dans le cas où B est un infinitif, cette détermination est possible :

c'était mon travail que de pousser la voiture (ex. Togeby § 1212)  
c'était mon occupation que de pousser la voiture  
c'était mon passe-temps que de pousser la voiture

La possibilité d'avoir une détermination par un possessif est sans doute due à la nature lexicale du terme A dans la construction. On peut avoir dans une construction détachée :

c'est mon travail, pousser la voiture  
c'est mon travail, l'horticulture

mais plus difficilement dans la construction liée :

? c'est mon travail que l'horticulture

on peut supposer que A peut être déterminé par un possessif quand il est compatible avec un infinitif et que cet infinitif est effectivement réalisé dans B. Dans l'exemple *c'est une belle fleur que la rose*, le terme *fleur* n'est pas compatible avec un infinitif dans B ; on ne peut avoir ni de possessif : ? *c'est ma belle fleur que la rose*, ni d'absence de modifieur : ? *c'est ma fleur que la rose*, ? *c'est une fleur que la rose*.

En moyen français, le modifieur adjectival peut être absent dans le segment A :

et leur disoit bien que c'estoit sa coustume que de gagner et de prendre ce qu'il trouvoit sans garde, specialement a telles gens qu'ilz estoient. (Les Cent Nouvelles nouvelles, p. 401, ca. 1456, DMF)

On a le même type d'exemple que celui examiné pour le français contemporain *c'est mon travail que pousser la voiture* : le segment A est compatible avec un infinitif qui se réalise en B, il n'est pas précédé d'un modifieur et il est déterminé par le possessif. Pour le schéma A SN B SN du moyen français, les modifieurs sont systématiques. Néanmoins, on peut avoir en moyen français et dans le français du 16<sup>ème</sup> siècle une détermination par un possessif même si A n'est pas compatible avec l'infinitif :

c'est mon droit tiltre que Jehan de Paris (Jehan de Paris, 17)  
*c'est mon véritable nom que Jehan de Paris*

c'est mon homme que Plutarque (Montaigne, Essais, II, 10)

Et qui ne reconnoit en lui (Socrate) non seulement de la fermeté et de la constance (c'estoit son assiette ordinaire que celle-là). (Montaigne, Essais, II, 11)

Si on compare les exemples contemporains à celui de Montaigne cité précédemment, la différence semble porter sur la possibilité de détermination par un possessif même si B est un terme nominal.

### 7.2.2. Détermination du terme nominal B

Le terme B nominal est le plus souvent précédé du démonstratif *ce / cet / celui*, ce n'est pas une règle, mais une tendance forte :

Un drôle de rêve que ce périple autour du monde (Presse)

Le Flem (1994, p. 68) explique cette détermination par l'évaluation qu'opèrerait A sur B. B est analysé par Le Flem comme la « cible » de l'évaluation. Toujours selon Le Flem, ce

ciblage de l'évaluation est confirmé par « la forte prédominance du déictique par excellence *ce(t)* sur le possessif et les différentes espèces d'articles (...) ».

## 8. Le caractère “ évaluatif ” de la construction liée

A la différence des constructions détachées *c'est une saine occupation, l'horticulture*, dans lesquelles on aurait une construction « identifiante-classifiante » selon les termes de Boone, les constructions liées se caractériseraient par un caractère « évaluatif » exclusif de la lecture identifiante-classifiante. Ce caractère évaluatif conditionnerait selon Boone la présence de l'élément *que* : « Le morphème *que* n'introduit donc pas une subordonnée (relative ou d'un autre type) Le prédicable a une interprétation 'affective' (il peut s'agir de valorisation ou de dépréciation) et c'est à cette interprétation qu'il faut lier la présence de *que*. » (p. 262) L'élément *que* « apparaît uniquement dans des phrases où le prédicable évalue le thème. » (p. 265). Il se voit attribuer en quelque sorte le trait [+évaluatif].

Ce caractère évaluatif a pour conséquence que le segment A ne peut être un nom classifiant. Le terme A de la construction liée prédique une propriété sur B et doit être évaluatif ou bien modifié par un évaluatif :

? *c'est une occupation que l'horticulture*

Je voudrais apporter quelques nuances à propos du caractère évaluatif de la construction. On a des constructions liées « sans » le *c'est*<sup>17</sup> :

Incroyable histoire que celle de ce petit village vendéen (Radio)  
Délicieuse explication que ce vieux mot moderne (Ecrit, Presse)

pour lesquelles on peut proposer une relation avec la construction détachée :

Jolie fable des temps présents, celle de la carpe et du mammouth, sacrifiés sur l'autel de la réforme introuvable. (Ecrit, Presse)

Joli métier, celui du relieur d'art choisi pour donner du caractère aux bibliothèques. (Ecrit, Presse)

Dans les deux cas : construction liée et construction détachée, le modifieur du terme nominal est nécessaire :

? *histoire que celle de ce petit village*

? *fable des temps présents, celle de la carpe et du mammouth*

Dans le cas où A est nominal et B infinitif, ce caractère évaluatif n'est pas toujours présent. Dans des exemples comme *c'est mon travail que de pousser la voiture*, A ne semble pas attribuer une évaluation sur B. Il est possible que ce caractère évaluatif soit moins nécessaire quand B est un infinitif. Les noms comme *activité, devoir, fonction, métier, occupation, passe-temps, profession* qui ne sont pas des évaluatifs peuvent également apparaître dans A sans être accompagnés de modifieurs évaluatifs :

*c'est mon devoir que de pousser la voiture*  
*c'est ma fonction que de pousser la voiture*

---

<sup>17</sup> Cette variante ne concerne que les cas où A est un terme nominal. Il me semble également que si la construction *c'est A que B* avec les deux termes nominaux est plutôt rare, elle est plus fréquente sans le *c'est*.

c'est mon métier que de pousser la voiture  
 c'est ma profession que de pousser la voiture

Il semble que le comportement de ces constructions ne peut être décrit de façon unilatérale en ne prenant en compte que la nature nominale des termes A et B. On observe des différences selon les catégories qui apparaissent dans la structure.

En moyen français, les noms qui apparaissent dans le segment A sont les suivants : beauté, chance, chemin, chose, cité, compassion, conardie, corps, coutume, crime, desir, diffame, douleur, faulte, fiance, folie, gens, gloire, joie, mariage, melodie, paisson, paix, passe temps, pechié, pitié, plume, repos, soulaz, temps, tiltre, tribouilleries, vertu, ydolatrie.

Le segment A est précédé par des modifieurs comme peu, tout, trop ou bien par des adjectifs « évaluatifs » : beau, bonne, droit, estrange, eueuse, fole, grant, legiere, longue, mauvaise, neccessaire, noble, vilaine.

Les tableaux suivants donnent la liste des noms A accompagnés de leurs modifieurs pour le moyen français:

### **A SN B SN**

modèle : Car c'est toute joie et soulaz que ton service.

déterminant	modifieur	terme nominal
toute		joie et soulaz
	bon	chemin
	bonne	plume
	bonnes	gens
mon	droit	tiltre
une	longue	chance
	mauvaise	paisson
	mauvaise	fiance
	moult noble	cité
	trop aliene	joie
	premiers	corps
	non pareille	chose
	moult longue	chose
	neccessaire	chose

### **A SN B V-Inf**

modèle : c'estoit grant beauté que d' eulx veoir.

déterminant	modifieur	terme nominal
tout		repos et paix
		crime de leze majesté
		condicion de vertu
		compassion
toutes		tribouilleries
tout son		desir
sa		coutume
tout son		desir
	beau	passe temps
	bien droite	melodie
	estrange	mariage
	fole	ydolatrie
	grant	pechié
	grant	doleur
	grant	joie



	grant	pitié
	grant	folie
	grant	faute
	grant	beauté
	le plus grant	desir
	perdu	temps
	eureuse	chose
	legiere	chose
	mal affreant	chose
	trop vilaine	chose

Tableau des termes nominaux du segment A dans le corpus de français moderne<sup>18</sup>:

### c'est, quel A SN B V-Inf

C'est un travail que d'être riche et de le rester (Sandfeld § 34)

Quel désir malsain, que de vouloir toujours découvrir une de nos connaissances (Sandfeld § 34).

déterminant    modifieur    terme nominal

une		humiliation (S)
une		gloire (S)
		folie (S)
		fantaisie (S)
un		solécisme (S)
un		trait d'Odile (S)
un		plaisir (S)
un		travail (S)
		merveille (T)
une		urgence et une obsession
une		vie (T)
mon		travail (T)
sa		manière (T)
une		faiblesse (T)
quelle		prétention (Presse)
un		travers de JPC (Presse)
une		priorité (Presse)
une		banalité (Presse)
quelle	admirable (postposé)	chose (S)
une	fort absorbante (postposé)	occupation (S)
le	grand	danger de la constitution (S)
un	grand	bonheur (T)
une	grande et rare	vertu (T)
	jacobine (postposé)	vue de la régionalisation
une	heureuse	destinée (S)
	le plus charmant	spectacle (S)
quel	malsain (postposé)	désir (S)
		mince besogne (S)
	pure	malveillance (T)
quelle	stupide (postposé)	fin (S)

<sup>18</sup> Les termes suivi de (S) ou de (T) correspondent respectivement aux énoncés des grammaires de Sandfeld et Togeby.

**c'est, (quel) A SN que B SN**

Incroyable histoire que celle de ce petit village vendéen (Radio)

Pour un petit éditeur, c'était quelque chose d'assez costaud que cet objet (Radio).

Quel étrange visage que celui de Frantisek (Presse ciné)

déterminant	modifieur	terme nominal
quel		torrent (Presse)
quelle		mécanique (Presse)
une		épreuve
	peu banale	image (Presse)
	bien curieux	titre (Presse)
	curieuse	histoire (Presse)
	curieuse	institution (Presse)
	curieuse	leçon de démocratie (Presse)
	curieux	mélange d'obscénité
	curieux	pays (Presse)
	curieux	personnage (T §513)
	dur	métier (Presse)
c'était	d'assez costaud (postposé)	quelque chose
	délicieuse	explication (Presse)
c'est une	difficile	partie de l'analyse (Oral, conférence)
un	difficile (postposé)	dossier (Presse)
un	drôle de	rêve (Presse)
	étrange	destin (Presse)
	étrange	ballet naval (Presse)
	étrange	univers (Radio)
quel	étrange	visage (Presse)
	étrange	kaléidoscope (Presse)
	incroyable	histoire (Presse)
	joli	métier (Presse)
	jolie	fable (Presse)
	surprenante (postposé)	chose (T § 513)
	triste	destin (Presse)

Il semble qu'il y ait une répartition des modifieurs selon la nature du terme B. Quand le terme B est nominal, les adjectifs de A sont ceux qui entrent dans la construction *facile à voir*<sup>19</sup>, ce qui n'est pas le cas des adjectifs utilisés quand B est un infinitif<sup>20</sup>.

S'il est avéré que les modifieurs adjectivaux de la construction correspondent à ceux utilisés dans la construction *facile à voir*, cela amène peut-être à reconsidérer la notion « d'évaluatif » utilisée pour rendre compte de la construction. Boone (p. 261) estime que le terme A suppose « un jugement de valeur qui porte sur le thème ». Les noms de qualité tels qu'ils sont définis par Milner (1978) feraient partie de la liste des termes nominaux de A, on y trouverait également des adjectifs substantivés comme *égoïste*, *orgueilleux*. Or le corpus des constructions liées ne donne aucun exemple du type *c'est un imbécile que ce type*, *c'est une crapule que celui-ci...*

## 9. Exclamatives

Le rapprochement des constructions liées nominales avec les exclamatives en « quel » est facilité par les réalisations *quel SN que VInf*, *quel SN que SN* attestées dans les corpus :

<sup>19</sup> Dans la construction *facile à VInf*, la réaction de l'adjectif n'est pas constituée par l'infinitif mais par la relation « complément » entre l'infinitif et le sujet (voir par exemple Gaatone 1972, Castagne 1999). On ne peut pas établir de relation de « proportionnalité » entre *une langue difficile à apprendre*, *un plat difficile à digérer* avec y : \* *une langue y est difficile*, \* *un plat y est difficile*.

<sup>20</sup> On peut citer un exemple de Vaugelas qui va dans ce sens : *Ce n'est donc pas une acquisition si aisée à faire que celle de la pureté de langage*.

Quel désir malsain, que de vouloir toujours découvrir une de nos connaissances (Sandfeld § 34).

Quel étrange visage que celui de Frantisek (Presse ciné)

La construction liée introduite par *quel* n'est pas attestée en moyen français. Les premiers exemples exclamatifs *quel SN que SN*, *quel SN que VInf* de mon corpus datent de la fin du 17<sup>ème</sup> siècle <sup>21</sup> :

Quel homme que ce Marseille ! (Sévigné, Correspondance T 1, p. 689, FRANTEXT)

Quel état, et quel surtout que ce rhumatisme ! (id. T 3, p. 819)

Quel grand génie que ce Wurts ! (Voltaire, Candide p. 194, chap. 25, FRANTEXT)

Quelle horrible humanité que de leur arracher les doux fruits de la terre ! (Fénelon, Télémaque)

Milner (1978, p. 279 sqq.) différencie trois constructions en *quel* :

- 1) qu-+ Adj + N : quel beau spectacle !
- 2) qu- +N : quel spectacle !
- 3) qu- + N : quel idiot ! quelle merveille !

(1) et (2) ne sont pas compatibles avec des adjectifs qui admettent le degré, comme les adjectifs de couleur : *\*quel ciel vert !*, ni avec les adjectifs « indiquant une propriété non essentielle de l'objet : *\*quel enfant fatigué ! \*quel linge propre !* » Milner ajoute toutefois (p. 304) que certains adverbes dérivés d'adjectifs non classifiants comme *étrangement*, *admirablement*, *étonnamment*, permettent l'exclamative en *quel* : *quel enfant abominablement fatigué !* La construction est compatible avec des adjectifs « à valeur intrinsèquement superlative : *quel livre excellent !* » Pour (2) et (3), on a une exclamative sans réalisation lexicale de l'adjectif. Mais les deux constructions se différencient. La construction (3) n'est pas ambiguë : on a une interprétation laudative ou péjorative selon le lexique utilisé, mais on n'a qu'une seule interprétation possible. En revanche, (2) est ambigu, chaque interprétation - laudative ou péjorative - est possible, seul le contexte ou la situation d'énonciation permet de lever l'ambiguïté. L'élément nominal dans (3) est un nom de qualité, dans (2), on a un élément neutre, classifiant. Il faut restituer dans (2) un adjectif valorisant, laudatif ou péjoratif, non réalisé lexicalement. Dans (3) le nom est valorisant, il appartient à la classe des noms de qualité et l'adjectif n'apparaît pas.

Si on applique les catégories de Milner à la construction liée, on se trouve devant une difficulté. Cette difficulté est celle du corpus : je n'ai effectivement pas rencontré d'exemples du type (1), avec des adjectifs de couleur et des adjectifs qui indiquent une propriété non essentielle de l'objet :

- ? c'est un ciel vert que ce ciel
- ? quel enfant fatigué que cet enfant !

---

<sup>21</sup> La construction *quel N que V-Inf* est attestée au 18<sup>ème</sup> siècle : *quel spectacle plus avilissant pour l'humanité que de voir des sages prostituer leurs éloges aux gens en place !* (Helvetius, C-A, De l'Esprit, p. 417, Discours 3, chap 23, source : base FRANTEXT).

Ni d'exemples où l'ajout d'adverbes dérivés d'adjectifs non classifiants permettrait le rééquilibrage observé par Milner :

c'est un ciel étrangement vert que ce ciel  
quel ciel étrangement vert que ce ciel !  
c'est un enfant abominablement fatigué que cet enfant  
quel enfant abominablement fatigué que cet enfant !

Cela ne signifie pas pour autant que ces phrases soient « agrammaticales », mais il est difficile de porter de porter un « jugement » raisonnable sur ces réalisations.

En ce qui concerne l'interprétation laudative et péjorative caractéristique de l'exclamative (2) *quel spectacle*, l'adjonction du modifieur ne permet pas toujours d'attribuer telle ou telle interprétation : si on se reporte au tableau des noms accompagnés de leurs modifieurs dans le schéma *A nominal que B nominal*, on trouve des termes comme *joli, incroyable* qui peuvent être caractérisés de « laudatif »<sup>22</sup> mais des adjectifs comme *étrange, difficile, curieux* ne me paraissent pas véhiculer du laudatif ou du péjoratif. Ils sont plutôt neutres quant à cette caractéristique sémantique. On a la même difficulté pour *A nominal, B VInf* : les termes *admirable, heureux, charmant, malsain, stupide* peuvent effectivement être caractérisés de laudatif et de péjoratif, ce qui ne semble pas être le cas de *jacobin*, appliqué à *vue de la régionalisation*, ou bien de *pur, absorbant* appliqués respectivement à *malveillance* ou *occupation*. Le cas de *grand* appliqué au terme *vertu* peut être laudatif, mais quand il est appliqué à *danger de la constitution* n'est ni péjoratif ni laudatif.

3) Pour les noms de qualité, il est difficile d'avoir dans la construction liée des termes comme *idiot, imbécile, canaille...* qui ne sont pas compatibles avec un infinitif :

? quelle / c'est une canaille que ce gendarme !  
? quel / c'est un idiot que ce gendarme !  
? quel / c'est un imbécile que ce gendarme !

La construction semble peu naturelle quand A est un terme orienté vers l'insulte, et plus encore quand B est dévalorisant :

? c'est une canaille que ce type  
? c'est une véritable canaille que ce type

En revanche, les noms de qualité compatibles avec l'infinitif sont possibles dans la construction liée :

c'est (vraiment) une (vraie, véritable) merveille que de voir cela  
quelle merveille que ce nouveau musée !  
c'est (vraiment) une (vraie, véritable) merveille que ce nouveau musée

Il ne suffit pas que le terme nominal soit valorisant (laudatif ou péjoratif selon les termes de Milner) pour que la construction liée fonctionne. Si le rapprochement des constructions liées *A = SN que B = SN, VInf* avec les exclamatives est possible, l'examen du corpus des constructions liées semble montrer que les termes employés dans A n'appartiennent pas aux catégories sémantiques proposées par Milner. Les noms de qualité ne sont pas attestés dans le corpus, et les modifieurs adjectivaux ne relèvent pas non plus forcément de la catégorie

---

<sup>22</sup> Sous condition de « non-ironie ».

sémantique « valorisant ». La construction liée ici est difficile : elle semble appartenir à un registre soutenu, et de tels exemples ne se rencontrent pas dans les textes consultés.

## 10. Une autre interprétation sémantique : « être un vrai A, mériter le nom de A »

On a vu que les phrases *A est B* peuvent recouvrir des phrases de désignation *X désigne, est le nom de Y* ou des phrases de dénomination *Y s'appelle, a pour nom X* :

le chat est le nom de, désigne l'animal le plus élégant  
l'animal le plus élégant a pour nom, s'appelle le chat

la phrase de dénomination *Y s'appelle X* possède un emploi rhétorique « mériter le nom de X, être un vrai X » (Rey-Debove : 187). Les exemples donnés par Rey-Debove sont :

c'est ce qui s'appelle un gogo  
voilà qui s'appelle parler

Dans ces emplois, le terme X nominal ou infinitif est analysé par Rey-Debove comme un terme autonome<sup>23</sup>.

Les phrases à construction liée peuvent être caractérisées par ce sens rhétorique de *s'appeler*. La construction liée semble véhiculer un sens qui serait de l'ordre du « vrai », de *mériter le nom de X, être un vrai X*. *C'est une belle fleur que la rose* peut être interprété par *la rose mérite le nom de belle fleur, mérite d'être appelée belle fleur*. Certains énoncés sont très proches de cette interprétation par « mériter le nom de A être un vrai A », ici avec l'emploi de *réellement* :

c'est réellement une forme de fatigue que d'arriver à comprendre ce que ça veut dire  
(Oral, Conférence)

Cette interprétation par « être un vrai A, mériter le nom de A », peut également être attribuée aux constructions du moyen français. Dans un certain nombre d'énoncés, le segment A est précédé du modifieur *droit* que l'on traduit par « vrai, véritable » :

c'est mon droit tiltre que Jehan de Paris (Jehan de Paris, 17, ca. 1494)

Voire et faisons oir noz voiz  
En alant la, si que l'on die  
Que c'est bien droite melodie  
Que nous oir. (Miracle de un prevost que Nostre Dame delivra, p. 273, ca. 1352, DMF)

C'est une droicte cornardie  
Que de vous deux: ce n'est que noise. (La Farce de Maitre Pathelin, pp. 180-182, ca. 1456, DMF)

et également au 17<sup>ème</sup> siècle :

---

<sup>23</sup> Le signe autonome est défini par Rey-Debove de la manière suivante : « le mot autonome signifie le signe de même signifiant dont il est le nom, et ne signifie que cela » (p. 33). Il a également pour caractéristique d'être homonyme du signe qu'il désigne.

C'est une vraie trahison pour elle que de n'être pas à Paris ; (Sevigné, Correspondance 1675-1680, T. 2, p. 127, FRANTEXT)

On a vu que la construction liée se caractérisait par des contraintes sur la détermination et le modifieur. Ces contraintes peuvent être « contournées » par les réajustements que l'on opère. Par exemple : ? *c'est ma saison préférée que l'automne* sans modifieur peut être lu : *c'est vraiment ma saison que l'automne*. On peut gloser l'exemple par : *l'automne [mérite le nom de ma saison, est vraiment ma saison]*. Dans l'exemple suivant où A et B sont de même nature lexicale, l'interprétation est peut-être plus transparente : *c'est du beurre que ce beurre (des Charentes)*. La séquence peut être interprétée par *ce beurre (B) mérite le nom de, d'être appelé beurre, est du vrai beurre, est vraiment du beurre (A)*. Le *beurre* du segment B appartient à la classe (c'est un hyponyme) du *beurre* du segment A. Cette appartenance à une classe peut être soulignée par l'emploi quasi systématique du démonstratif dans le segment B : *Incroyable histoire que celle de ce petit village...*

Henry (1960, p. 35 sq.), rapproche les expressions proverbiales *nate que nate ; doner que doner ; vilain que vilain ; peigné chien, lavé chien toutefois chien que chien*, de la construction *c'est moult plaisans nons que Sarete*. Pour expliquer la construction, il imagine un « mécanisme de réduction » qui se déroulerait ainsi : *c'est truanz que vilains, truanz que vilains, vilains que vilains*. Il cite également un exemple du 12<sup>ème</sup> siècle :

Mais la femme tost regarda.  
Onques contredit n'i garda,  
Tost descuevre ce qu'en est anme,  
*Totevoie femme que femme ;*  
Adés i aura del levain  
Ki muet de la nature Evain (Genèse, Evrat, cit. par Henry p. 36)

Dans ces proverbes, les premiers termes de l'énoncé sont analysés comme des prédicats et sont rapprochés des constructions de type *magnifique, la luxure*. Pour Henry, « La sagesse populaire n'a pas trouvé de qualification plus énergique du sujet que lui-même. Grâce aux éléments de comparaison qu'il contient, le proverbe *Peigné chien, lavé chien, toutefois chien que chien* (qu'il soit peigné ou lavé toutefois un chien est un chien) montre bien que le mot qui précède *que* est un prédicat. » (p. 37). Pour des phrases de ce type, appelées « slogans de l'ordre établi » par Rey-Debove (p. 188), on est dans la fonction rhétorique de *s'appeler*, où « *s'appeler* est chargé de mesurer la distance entre la description du singulier et la définition du général qui porte le même nom : la preuve la plus formelle que ceci soit un X (appartienne à la classe des X) est que ceci s'appelle X, (...) » Dans les « slogans de l'ordre établi » de Rey-Debove : *une femme est une femme*, il n'y a pas de « différence pertinente entre les caractères de l'élément et ceux de la classe, puisqu'elle est justement créée par une communauté de caractères des éléments exprimés par le nom commun. » (p. 188).

Le « vrai » appliqué au segment A déclencherait la connotation autonymique. (Rey-Debove p. 257). Cette connotation autonymique se fait sur le modèle suivant : un vrai N serait un N qui mérite le nom de N. Je reprends l'exemple des *myrtilles* donné par Rey-Debove (p. 257) où « de vraies myrtilles seraient des myrtilles qui méritent le nom de *myrtilles*. »

La formule proposée par Rey-Debove est la suivante, c'est un enchâssement d'expression et de contenu :

des myrtilles appelées *myrtilles*

E1 (C1 (E1 (C1)))

où on a une expression E1 (m-y-r-t-i-l-l-e-s)<sup>24</sup> qui a un contenu C1. Ce contenu C1 a pour expression E1 (myrtilles) cette expression a pour contenu C1. La deuxième partie de la séquence, (E1(C1)) est le connotateur. Cette formule pourrait s'appliquer à la construction liée /c'est) du beurre appelé *beurrel*, avec *beurre* comme connotateur.

En ce qui concerne le terme *travail*, examiné plus haut dans l'énoncé *c'est mon travail que de pousser la voiture*, on peut dégager deux sens du mot *travail* suivant le type de déterminant employé dans le segment A. Pour *c'est mon travail que de pousser la voiture*, avec un segment A nominal déterminé par un possessif et co-occurent à un segment B infinitif, *travail* peut être défini par « occupation professionnelle donnant lieu à une rémunération ». Ce sens du mot *travail* est moins disponible pour ? *c'est mon travail que l'horticulture*. Pour *c'est un travail que l'horticulture, que de pousser la voiture* avec un segment A nominal déterminé par un indéfini et co-occurent à B infinitif ou nominal, on a un sens « effort pénible nécessaire à la réalisation d'une opération ». On se rapproche de l'interprétation « être un vrai X, mériter le nom de X » : *c'est un (vrai) travail que de pousser la voiture, que l'horticulture*. L'énoncé suivant, relevé par Sandfeld (§ 34) correspond à ce sens du mot *travail* :

c'est un travail que d'être riche et de le rester

En ce qui concerne les termes devoir, fonction, métier, occupation examinés également précédemment, on observe des changements de sens entre *c'est mon devoir, fonction, métier, occupation que de pousser la voiture* et *c'est un devoir, fonction, métier, occupation* où l'interprétation par « être un vrai X, mériter d'être appelé X » est disponible : *c'est un (vrai) devoir, fonction, métier, occupation que de pousser la voiture, l'horticulture*. Dans les énoncés où A est un infinitif : ce n'est pas être raciste que de dire cela, l'interprétation par « être un vrai X, mériter le nom de X » n'est pas disponible, du fait même de la catégorie employée dans A : le vrai ne peut s'appliquer qu'à un terme nominal. En ce qui concerne l'adjectif, quand le segment B est nominal, l'adjectif sans support nominal ne peut apparaître dans A :

- \* c'est curieux que ce truc
- \* curieux que ce truc

L'adjonction de *vraiment* ne permet pas de rééquilibrage :

- \* c'est vraiment curieux que ce truc
- \* vraiment curieux que ce truc

cette impossibilité pourrait s'expliquer par la formule « mériter le nom de X, être un vrai X » : on ne peut avoir cette interprétation sans le support nominal :

- \* ce truc mérite le nom de curieux

On peut proposer la même analyse pour rendre compte des contraintes vues précédemment sur l'infinitif. Quand le segment A est un infinitif, le segment B est nécessairement un infinitif, il ne peut être un terme nominal :

---

<sup>24</sup> Rey-Debove représente ainsi le signifiant graphique. Je reprends cette notation ici.



c'est perdre une cause que de la défendre ainsi

vs

\* c'est perdre une cause que cette défense

Là encore, l'interprétation par « mériter le nom de X, être un vrai X » ne peut s'appliquer sur un segment A qui n'est pas un terme nominal.

On a vu que les termes A et B de la construction liée ne sont pas délexicalisables :

- \* c'est ça que ce beurre
- \* c'est quoi que ce beurre
- \* c'est du beurre que ça

On ne peut avoir dans B un terme indéfini comme tout, rien, quelque chose, quelconque...

L'interprétation par connotation autonymique pourrait rendre compte de la délexicalisation impossible des termes A et B de la construction ainsi que l'impossibilité d'avoir un terme indéfini. Le connotateur (A) ne peut être un terme délexicalisé. A non lexical ne peut avoir le statut de connotateur autonymique : \* *ce beurre mérite d'être appelé ça, quoi*. Les termes indéfinis ou délexicalisés ne peuvent mériter d'être appelés X, être des vrais X : \* *quelque chose, ça mérite d'être appelé beurre, est du vrai beurre*.

Culioli (1992) utilise également la « formule » de Rey-Debove<sup>25</sup> *mériter le nom de X être un vrai X*, pour rendre compte des énoncés exclamationnels véhiculés du haut degré. Les repérages qui m'intéressent ici sont les suivants : on a une occurrence « repérée par rapport au type » : *ça, c'est un stylo (pas un crayon)*. On est dans le domaine de l'identification d'un élément souligné ici par le contraste. C'est d'ailleurs le domaine de la clivée dont l'une des caractéristiques bien connue est le contraste possible sur l'élément A. On a également des occurrences repérées « par rapport à l'attracteur » : *ça, c'est un stylo !* qu'il glose par (cela mérite le nom de (vrai) stylo). On sort du domaine de l'identification et du définitoire pour entrer dans le domaine du qualitatif et du haut degré. De la même façon, dans *quel stylo !* on a la construction d'une occurrence « imaginaire, représentative de toutes les valeurs possibles de / ( ) être-stylo/ ». *Quel* est analysé par Culioli comme un marqueur morphologique d'une opération de « parcours » des valeurs du prédicat *être-stylo*. A la différence des énoncés identificatoires le contraste n'est plus utilisable dans les énoncés exclamationnels. Dans *c'est un stylo (pas un crayon)* on a une opération d'identification et une différenciation. Dans les énoncés exclamationnels, il ne s'agit plus de différenciation mais de valuation d'un élément.

## 11. Extension de l'analyse aux interrogatives

### 11.1. Que attribut [-hum]

Deux formes interrogatives peuvent être mises en relation avec la construction liée : *n'est-ce pas une saine occupation que l'horticulture ?* et *qu'est-ce que l'horticulture ?* On peut établir un lien de « proportionnalité »<sup>26</sup> entre *qu'est-ce (que) l'horticulture* et *c'est une saine occupation (que) l'horticulture*. Ce lien de proportionnalité permet de proposer la

<sup>25</sup> Elle n'est pas citée dans cet article.

<sup>26</sup> J'emprunte la notion de « proportionnalité » à l'Approche Pronominale. C'est le lien systématique que l'on peut établir entre un terme lexical régi et sa version pronominale.

même analyse pour le *que* qui apparaît dans la construction liée et l'interrogative, c'est à dire comme un élément qui vient « bloquer » la dislocation des segments A et B. Cette analyse a été proposée par de Boer (1926) dans son article sur la diachronie des formes interrogatives. Dans les formes simples *qu'est-ce que cela* et les formes renforcées *qu'est-ce que c'est que cela*, on a la forme interrogative *qu'est-ce ; cela* est analysé par de Boer comme un sujet logique et le deuxième *que* est un « mot vide » qui « semble jouer le même rôle que le *que* de la construction bien connue *c'est une belle fleur que la rose*. » Le *que* n'a pas d'autre fonction que celle de « détruire un hiatus syntaxique ». La même analyse a été proposée par Blanche-Benveniste (1999). Elle observe que l'on peut établir le même parallèle entre la construction détachée *qu'est-ce, un tyran* et la construction *qu'est-ce qu'un tyran* et la construction *c'est une belle fleur, la rose* et *c'est une belle fleur que la rose*. Dans les deux cas, le *que* est analysé comme un élément « anti-dislocation ». *C'est A que B* et *qu'est-ce que B* sont des constructions propres au français. L'évitement du hiatus syntaxique n'est pas attesté en italien ; à *c'est une belle fleur que la rose* correspond la forme disloquée italienne donnée par de Boer : *E un bel fiore, la rosa*.

Dans cette analyse, comme pour les constructions liées, il n'y a pas d'ellipse de *être*, ni de catégorie (relatif / conjonction) proposée pour *que*.

Ce rapprochement, ou ce lien de proportionnalité n'est pas propre à une analyse par « anti-dislocation ». Le Goffic (1993 : §371) établit le même lien, mais il pose une ellipse de *être* dans l'interrogative, ellipse de *être* qui serait de même nature que celle qu'il pose pour la construction liée. *Qu'est-ce que l'horticulture* s'analyserait donc comme une clivée à laquelle il « manquerait » *être* : *qu'est-ce que l'horticulture [est] ?* La même analyse est proposée pour la forme renforcée : *qu'est-ce que c'est que l'horticulture ?* doit être compris<sup>27</sup> *qu'est-ce que c'est que l'horticulture [est] ?*

D'un point de vue sémantique, l'interrogative sur l'attribut [-hum] est proche – dans une certaine mesure, de la construction liée. On peut « récupérer » cette proximité par le biais de la formule de Rey-Debove « mériter le nom de X, être un vrai X ». Cette proximité s'observe en français moderne, et également en moyen français. Je reprendrai ici les distinctions établies par Blanche-Benveniste (1999, 2001) sur les formes d'interrogation sur l'attribut [-hum].

### 11.2. *Que attribut [-hum] en français moderne*

Blanche-Benveniste (1999, 2001) distingue deux formes d'interrogation sur l'attribut [-hum] en français moderne. On a une forme d'interrogation qui porte sur la qualité, et une autre qui porte sur la nature du sujet.

Dans les demandes de définition, (interrogation sur la nature du sujet), le pronom interrogatif *que* ne peut apparaître dans le schéma *que [attribut -hum]+ être + sujet lexical* :

\* Qu'est un gnou ?

Le seul sujet possible dans le schéma *que + être* est le démonstratif *ce* :

Qu'est-ce ?

<sup>27</sup> L'équivalence exacte proposée par Le Goffic (§371) est : « qu'est-ce que c'est que ça ? (sc. est ?) = « (quoi est (ce que (ce que ça [est])) ?) ».

Le sujet lexical est possible en position disloquée, que ce soit à droite ou à gauche, l'interrogation « passe » par l'élément *ce* :

Qu'est-ce, un gnou ?  
Un gnou, qu'est-ce ?

La construction se réalise également avec un renforcement par la particule *est-ce que* avec un sujet disloqué à droite ou à gauche :

Qu'est-ce que c'est, un gnou ?  
Un gnou, qu'est-ce que c'est ?

*Etre* dans la séquence [*est-ce que*] n'est pas recteur, il ne peut être sujet à des variations de temps et de personne. Ces formes d'interrogation peuvent également être employées avec un morphème *que* analysé comme un *que* « anti-dislocation ». On le trouve dans l'interrogation qui se réalise sous forme simple :

Qu'est-ce *qu'*un gnou ?

ou bien sous forme renforcée :

Qu'est-ce que c'est *qu'*un gnou ?

L'autre type d'interrogation sur l'attribut [-hum] peut se formuler directement, sans le *ce*, avec une réalisation en *qu'est un N* :

Que serait Paris sans la Seine ?

Cette interrogation n'est pas une demande de définition comme précédemment, mais une interrogation sur « l'adéquation entre l'objet et le nom par lequel on le désigne ». Elle se caractérise par une « limitation dans la présentation du sujet. » Cette limitation dans la présentation du sujet est marquée syntaxiquement par *sans*, *sinon*. Pour caractériser ce type sémantique, Banche-Benveniste s'appuie sur les analyses de Rey-Debove. L'interrogative *que serait Paris sans la Seine ?* est interprétée par l'usage rhétorique de *s'appeler* dans la phrase de dénomination *Y s'appelle X*. Le « *s'appeler* » de la phrase de dénomination *Y s'appelle, a pour nom X*, possède selon Rey-Debove (p. 187) « un emploi rhétorique où il prend le sens de « mériter le nom de X », qui implique « être véritablement un X, être un vrai X. » Dans, *que serait Paris sans la Seine*, on aurait une interprétation du type « Paris mériterait-il d'être appelé Paris sans la Seine ? » (voir Blanche-Benveniste 1999).

Rey-Debove (p. 188) propose une deuxième formulation de cet emploi rhétorique de *s'appeler* :

« S'appeler est aussi chargé de mesurer ce qui sépare le défini général d'une pseudo-définition du général : / les vacances sans dépaysement, ça ne s'appelle pas les vacances // Faire ce que l'on aime, ça ne s'appelle pas travailler / (...) »

L'énoncé :

que serait l'aviation sans l'obligation de gagner de l'argent ? (Presse radio)

pourrait répondre à cette caractéristique rhétorique de *s'appeler* donnée par Rey-Debove. On peut gloser cet exemple par : *l'aviation sans l'obligation de gagner de l'argent, ça ne s'appelle pas l'aviation...*

La répartition des formes interrogatives *qu'est-ce (qu') N*, *qu'est un N* ne doit pas être interprétée comme une distribution complémentaire dans laquelle *qu'est-ce qu'un N* n'interrogerait que sur la nature du sujet, et ne présenterait pas de limitation du sujet. Cette forme *qu'est-ce (qu')un N* peut interroger sur la qualité du sujet, sur « la relation d'adéquation d'un objet à son nom », les exemples suivants présentent cette limitation du sujet marquée par *sinon* :

Une grande ville, qu'est-ce, politiquement, sinon un magnifique château-fort ? (Ecrit Presse)

qu'est-ce que le gnou, sinon un sujet de basses plaisanteries ? (Ecrit, Presse)

Tableaux récapitulatifs des formes :

*disloquées*

forme simple	qu'est-ce, le gnou ?	qu'est-ce, l'aviation sans cela ?
forme renforcée	qu'est-ce que c'est, le gnou ?	qu'est-ce que c'est, l'aviation sans cela ?

*disloquées avec que « anti-dislocation »*

forme simple	qu'est-ce <i>que</i> le gnou ?	qu'est-ce <i>que</i> l'aviation sans cela ?
forme renforcée	qu'est-ce que c'est <i>que</i> le gnou ?	qu'est-ce que c'est <i>que</i> l'aviation sans cela ?

Pour résumer, *qu'est-ce (qu') un N ?* est disponible pour les deux types d'interrogation : demande de définition et interrogation sur la relation d'adéquation d'un objet à son nom, alors que la forme *qu'est le N ?* n'est disponible que pour interroger la relation d'adéquation d'un objet à son nom.

### 11.3. En ancien français

En ancien français, je n'ai que très peu d'attestations d'interrogative sur l'attribut [-hum]. L'ouvrage de Schulze (1888) n'en cite aucune. Il est difficile de tirer une conclusion : le corpus de textes interrogés ne comporte pas d'ouvrage didactique - genre qui serait sans doute favorable à ce type d'interrogation. Il n'y a pas d'attestation non plus d'interrogation sur la qualité du sujet de type *que serait le N fors (...)*.

Contrairement au français moderne cette interrogative est réalisée directement, sans le *ce* :

que est amors ? Ge ne sai coi (Eneas, 7890 ; ca. 1155)

Qu'est Amors, lasse ? (Perceval 603 ; ca. 1180)

Le sujet peut être antéposé, là encore sans le *ce* :

- Mere, fet il, que est iglise ?  
 - Uns leus ou an fet le servise  
 celui qui ciel et terre fist  
 et home et bestes i mist.

- Et mostiers, qu'est ? – Ice meisme :  
 une meison bele et saintisme,  
 plain de cors sainz et de tresors. (Perceval 575)

Le français moderne utiliserait dans ce cas-là la forme disloquée : *et le mostier, qu'est-ce ?*  
 Les formes disloquées suivantes ne sont pas attestées dans mon corpus d'ancien français :

- ? que est ce, mostiers ?
- ? mostiers, que est ce ?
- ? mostiers, que ce est ?
- ? que ce est, mostiers ?

Les formes renforcées *qu'est ce que c'est mostiers, qu'est ce que c'est que mostiers* ne sont pas attestées non plus dans le corpus. Il n'y a pas dans mon corpus de formes qui interrogeraient sur la relation d'adéquation d'un objet à son nom, de type *qu'est amors fors... ?*

Tableau récapitulatif des formes de l'ancien français

	disloquées <i>que est ce, N ?</i>	disloquées <i>N, que est ce ?</i>	disloquées <i>N, que ce est ?</i>	que « anti-dislocation »	que + N	N + que
simple	? qu'est ce, mostiers	? mostiers, qu'est ce ?	? mostiers, que ce est ?	? qu'est ce que mostiers ?	que est amors ?	Et mostiers, qu'est ?
renf.	? qu'est-ce que c'est, mostiers ?	? mostiers, qu'est ce que c'est ?		? qu'est-ce que c'est que mostiers ?		

## 11.4. En moyen français

### 11.4.1. Que + être + N

En moyen français, dans les questions qui appellent une définition, on peut avoir un schéma *que + être + N*. Le sujet lexical est lié directement au verbe, contrairement au français moderne:

si comme qui demanderoit, « que est cheval ? » L'en respondroit, « c'est beste. » Et qui demanderoit apres, « quel beste ? » l'en adjousteroit la difference et diroit l'en, « beste qui puet hennir, » ou autrement. (Nicole Oresme, Le Livre de Ethiques d'Aristote (Commentaire), p. 159, Livre II, chap. 6, ca. 1370 ; source : DMF)

Et qu'est Paradis ? (Christine de Pizan, Le Livre des trois Vertus, p. 21, Livre I, chap. 5, ca. 1405 ; source : DMF)

Dans le premier exemple, le défini *cheval* est intégré dans une inclusion dont la chaîne est reconstruite dans le fil du texte :

cheval c'est beste qui puet hennir

On est dans un schéma définitoire banal dans lequel l'interrogative est / que désigne X ? (cheval) / dont la réponse est / X (cheval) est le nom de Y /.

Le schéma *que + être + N* est également utilisé dans les interrogatives portant sur « une qualité particulière du sujet » ou sur la relation d'adéquation d'un objet à son nom. Cette relation est exprimée par des « outils » similaires à ceux du français moderne. Dans les exemples suivants, le sujet est restreint par *fors, sinon* :

Et qu'est discipline de chevalerie si non loy ordonnee et gardee en l'exercice des armes et des batailles soubz le commandement du chief et pour l'utilité publique ? (Alain Chartier, Le Quadrilogue Invectif, p. 54, ca. 1422 ; source : DMF)

*Et qu'est la discipline de chevalerie sinon une loi ordonnée et gardée par l'exercice des armes et des batailles sous le commandement du chef et pour l'utilité publique ?*

Qu'est seigneurie, si non auctorité humaine soubz la puissance de Dieu, establee pour garder la loy a l'utilité publique et paix dez subgiets ? (Alain Chartier, Le Livre de l'Espérance, p. 67-68, ca. 1425-1430 ; source : DMF)

*Qu'est la seigneurie, sinon l'autorité humaine sous la puissance de Dieu, établie pour garder la loi pour l'utilité publique et la paix des sujets ?*

Et qu'est esperance, si non certaine attente de la beneureté future par grace de Dieu et par prevention de ses saintz merites ? (Alain Chartier, Le Livre de l'Espérance, p. 87, ca. 1425-1430 ; source : DMF)

*Et qu'est l'espérance, sinon une certaine attente de la future bonne fortune par la grâce de Dieu et par la prévention de ses saints mérites ?*

Et qu'est souffisance fors neant convoitier ? (Jean Gerson, Sermon pour la Fete des saints Pierre et Paul, p. 509, ca. 1380 ; source : DMF)

*Et qu'est la pleine satisfaction excepté ne rien convoiter ?*

#### 11.4.2. Qu'est ce, N ; Qu'est ce que N ?

Dans l'interrogation qui pourrait recevoir une interprétation similaire à celle proposée pour le français moderne, c'est à dire une interrogation portant sur une « qualité particulière du sujet », on observe les réalisations avec un schéma *que + être + N fors/sinon* ou bien *qu'esse N fors/ sinon*, les éléments *fors* et *sinon* servant à restreindre le sujet, dans l'exemple suivant, les deux formes sont coordonnées :

Qu'esse richesse fors souffisance ? Et qu'est souffisance fors neant convoitier ? (Jean Gerson, Sermon pour la Fete des saints Pierre et Paul, p. 509, ca. 1380 ; source : DMF)

*qu'est-ce que la richesse excepté la pleine satisfaction ? Et qu'est la pleine satisfaction excepté ne rien convoiter ?*

La réalisation avec le *que* « anti-dislocation » est également attestée, mais je ne dispose que d'un exemple :

qu'est-ce que homme ? (Christine de Pizan, Epistre de la Prison de vie humaine, p. 26, chap. 4 ; ca. 1416-1418 ; source : DMF)

Le type renforcé avec ou sans le *que* anti-dislocation : *qu'est ce que c'est, Paradis ; qu'est ce que c'est que Paradis* n'est pas attesté. Ils le sera au 17<sup>ème</sup>. Autrement dit, on ne dispose pas en moyen français d'interrogations qui sont des demandes de définition sous forme disloquée et sous forme renforcée. Le tableau suivant récapitule les types rencontrés :

	disloquées <i>que être ce N</i>	disloquées <i>N que être ce</i>	<i>que</i> « anti-dislocation »	<i>que + N</i>	<i>N + que</i>
simple	qu'esse richesse ?	? richesse qu'esse ?	qu'est-ce que homme ?	que est cheval ?	? cheval que est ?
renforcée	* qu'est-ce que c'est, Paradis ?	* richesse, qu'est ce que c'est	* qu'est-ce que c'est que Paradis ?		

### 11.4.3. Le cas de la préposition de

La préposition *de* est employée dans ces interrogatives sur l'attribut [-hum]. La préposition apparaît seule :

Et qu'esse d'un corps fors que un sac a fiens, une viande a vers dedans brief, et une charonne vile, puant et abhominable ? (Jean Gerson, Sermon pour la Fête de l'Annonciation, p. 238)

*Et qu'est-ce qu'un corps sinon un sac de fientes, une viande bientôt rongée par les vers, une charogne vile, puante, et abominable ?*

Qu'esse d'amours ? (Dialogue de beaucoup voir et de joyeux soudain, p. 21, ca. 1480 ; source : DMF)

Qu'est ce, à ton jugier, de cest oeuvre ? (Jean Robertet, Oeuvres, Epistres, XIII, p. 129, ca. 1451-1500 ; source : DMF)

Qu'esse de moy ? (La Farce du pauvre Jouhan, p. 24, ca. 1488 ; source : DMF)

ou en co-occurrence avec *que* :

Qu'esse que de plaisance vayne,  
Qu'esse que vivre meschamment,  
Qu'esse que de vie mondayne,  
Quant on meurt deshonestement ? (André de La Vigne, le Mystère de saint Martin, p. 320, ca. 1496 ; source : DMF)

Cet usage particulier de la préposition *de* est attesté dans les constructions liées :

laquelle li respondi que c'estoit mauvaise fiance que d'amour de ribaut et de ribaude. (Registre criminel du Chatelet, T. 1, p. 337, ca. 1389, DMF)

*laquelle lui répondit que c'était un mauvais accord que celui de l'amour d'un débauché et d'une débauchée.*

Cette préposition continue à apparaître dans le même type d'emploi au 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècle :

Alors je dis à par moy, ainsi comme  
Tout esbahi : et qu'est-ce que de l'homme,  
D'avoir daigné de luy te souvenir,  
Et de vouloir en ton soing le tenir ? (Ambroise Paré, Les Monstres et Prodiges, p. 146, chap. XXXVII, 1585 ; source : FRANTEXT)

Dieu qu'est-ce que de l'homme ! (Des Croix, Les Portugaiz infortunez, p. 135, Acte V, 1608 ; source : FRANTEXT)

et bien, berger, luy dit-elle, qu'est-ce que de ceste beauté, dont l'on parle tant ? (Honoré d'Urfé, L'Astrée, p. 562, Livre 12, 1610 ; source : FRANTEXT)

Encore une fois, qu'est-ce que de nous ? (Bossuet, Sermon sur la mort, p. 269, 1662 ; source : FRANTEXT)

Qu'est-ce que des voleurs ? (Nicole, Essai de Morale, Tome 1, p. 132, 1671 ; source : FRANTEXT)

qu'est-ce que c'est que de la pluie ? (Sévigné, Correspondance, Tome 3, p. 584, 1689 ; source : FRANTEXT)

Dans l'interrogative *que + être + N*, qui ne « passe » pas par le *ce*, cette préposition n'est pas attestée, il ne semble pas qu'on puisse avoir *qu'est de plaisance vaine*. Cette caractéristique pourrait constituer un critère pour l'analyser comme un élément de même statut que le *que* dans les attributs [-hum] : un élément « anti-dislocation ».

#### 11.4.4. N'est-ce pas N que N ?

La forme interrogative (*n') est-ce pas N que N ?* n'est pas une forme « proportionnelle » à la construction liée : il n'y a pas de forme pronominale dans ce schéma, c'est plutôt le schéma « inverse » de la construction liée. Cette question (*n') est-ce (pas) une belle fleur que la rose ?* avec les segments A et B nominaux, semble réduite à un usage rhétorique, en tous les cas je ne l'ai pas rencontrée dans mon corpus<sup>28</sup>. Etant donné que les manipulations traditionnelles se font sur l'exemple type *c'est une belle fleur que la rose*, il est souvent difficile de prononcer un jugement de grammaticalité. Avec B infinitif, les deux types de questions semblent plus disponibles : à *c'est une vaine tentative que de vouloir expliquer cette affaire*, on peut faire correspondre la forme proportionnelle *qu'est-ce que vouloir expliquer cette affaire ?* ou bien la forme « inverse » *n'est-ce pas une vaine tentative que de vouloir expliquer cette affaire ?*<sup>29</sup>. En moyen français, on retrouve les mêmes caractéristiques : on a le schéma interrogatif (*n') est-ce (pas) A que B VInf ?* avec une modalisation par la négation possible :

N'est ce pas donques belle vie  
Que d'avoir belle et bonne dame  
Et de trover une tel feme ? (Eustache Deschamps, Le miroir de mariage, p. 296, LXXX ; ca. 1385, DMF)

*N'est-ce donc pas une belle vie que d'avoir une belle et bonne dame et de trouver une telle femme ?*

Est ce la contenance d'un escuier de bien, que de non convoier les dames? (Antoine de La Sale, Jehan de Saintre, p. 6, ca. 1456, DMF)

*Est-ce le comportement d'un bon écuyer que de ne pas convoier les dames ?*

Et puis dist aux autres paiges du roy qui entour Saintré estoient: « Or écoutez, mes enfens, n'est ce belle chose que faire du bien et de estre humble, doulz humble, doulz, paisible. (Antoine de La Sale, Jehan de Saintre, p. 69, ca. 1456, DMF)

*Et puis, il dit aux autres pages du roi qui entouraient Saintré : « écoutez mes enfants, n'est-ce pas une belle chose que faire du bien et être humble,*

La forme interrogative existe également avec un infinitif qui n'est pas précédé de la préposition *de* :

Est-ce donques chose nouvelle, dit Seneque, que morir ? (Christine de Pizan, Epistre de la Prison de Vie humaine, p. 26, chap. 4, DMF)

*Est-ce donc une chose nouvelle, dit Seneque, que mourir ?*

On trouve des formes interrogatives sans le *que*, également modalisées par la négation :

N'est ce pas grant diffame

<sup>28</sup> Elle n'est pas pour autant « agrammaticale ».

<sup>29</sup> Il me semble que l'interrogation est préférentiellement employée avec une modalisation négative.



Et honte a lui d'ainsy errer ? (E. Deschamps, Le Miroir de mariage, p. 312, LXXXI, DMF)

*N'est-ce pas une grande infamie et une grande honte pour lui d'errer ainsi ?*

N'est ce pas chose bien amere

De veoir parens a eulx meffaire,

Et enfans yssus d'une mere

L'ung l'autre tuer et deffaire ? (J. Regnier, Les Fortunes et Adversitez, p. 61, DMF)

*N'est-ce pas une chose bien amère de voir les parents leur faire du mal et les enfants issus d'une même mère se tuer et se détruire l'un l'autre ?*

ou au mains n'est ce pas legiere chose de transmuer les genz par paroles des choses que ilz ont piece a et de lonc temps comprises ou apprises par acoustumances (Oresme, Le livre de Ethiques Aristote, p. 534, Livre X)

*ou au moins n'est-ce pas une chose facile de changer les gens par des discours sur des choses qu'ils ont depuis longtemps comprises ou apprises par habitude.*

La forme interrogative est également attestée avec un infinitif détaché :

n'est ce pas ton office demander que le filz honnoure sa mere plus que les autres, comme l'ont bien dit Nature et Obeissance ? (Jean Gerson, Sermon pour la fete de la conception de la Vierge, ca. 1401, DMF)

*N'est-ce pas ton rôle que de demander que le fils honore sa mère plus que les autres, comme l'ont bien dit Nature et Obéissance ?*

Le corpus de moyen français ne donne qu'une seule attestation de forme interrogative sur le terme nominal, elle se fait ici sur un NPr déterminé par un possessif :

N'est ce un presque divin spectacle entre les hommes de sa vocation que ton George, o Monferrant ? (Jean Robetet, Œuvres, pp. 129-130, Epîtres XIII, ca. 1451, DMF)

*N'est-ce pas un presque divin spectacle parmi les hommes de sa vocation que ton George, o Monferrant ?*

La rareté de la forme interrogative en *(n') est-ce pas N que N ?* semble rejoindre le traitement de la forme en français moderne, et semble montrer que le traitement de la construction n'est pas le même avec les segments nominaux ou infinitifs.

## 12. Conclusion

On peut retenir la description d'un *que* élément « anti-dislocation » ou élément « joncteur ». Dans les constructions liées, l'adjonction d'un *que* a des conséquences syntaxiques. On a une restriction de l'usage syntaxique par rapport à des constructions disloquées, ainsi que les différentes distributions l'ont montré. Restriction des co-occurrences possibles des segments A et B qu'on n'observe pas toujours dans les constructions détachées. Cette restriction de l'usage syntaxique s'accompagne de différences sémantiques.

D'un point de vue diachronique, on peut faire ce bref récapitulatif. La construction liée est ancienne : 12<sup>ème</sup> siècle. En ancien et en moyen français, le segment A est exclusivement nominal : on trouve ni infinitif ni adjectif sans tête nominale co-occurent à un infinitif. L'infinitif n'est attesté qu'à partir du 16<sup>ème</sup> siècle. Je n'ai malheureusement pas de diachronie à proposer pour l'emploi de l'adjectif sans tête nominale co-occurent à un infinitif. Je n'en ai pas trouvé dans la période du 17<sup>ème</sup> siècle. N. Bérain qui semble être le

seul à faire un long développement sur la construction liée n'en donne pas dans son corpus, et je n'en ai pas trouvé par ailleurs.

En ce qui concerne le segment A, exclusivement nominal en ancien et en moyen français, on a pour la détermination trois cas de figure : une absence de déterminant, une détermination par l'indéfini, une détermination par le possessif. L'absence de déterminant n'est plus possible en français moderne, en tous les cas quand la construction liée est réalisée « avec » *c'est*. Mais ceci n'est pas un phénomène propre à la construction liée, c'est plutôt un changement plus général qui concerne les structures attributives. Les grammairiens du 17<sup>ème</sup> siècle en ont rendu d'ailleurs compte, mais sans faire de différence particulière entre la construction liée et d'autres structures attributives. La détermination par le possessif, que l'on trouve en français moderne dans le cas d'un terme nominal en A, compatible et co-occurent à un infinitif dans B est déjà attesté en moyen français, mais également dans les cas où B est nominal, ce qui ne semble plus être le cas en français moderne.

Les constructions liées se caractérisent, du point de vue diachronique, par des extensions de catégories qui peuvent se trouver entre *c'est* et *que*, mais au fond, la syntaxe de la construction liée a très peu changé depuis le 12<sup>ème</sup> siècle.

La nature des données généralement utilisées pour rendre compte de la construction est insuffisante. L'exemple le plus étudié est *c'est une belle fleur que la rose*, dans lequel les deux segments A et B sont nominaux. Cette limitation des exemples ne permet pas de rendre compte des caractéristiques différentes rencontrées selon la nature de ces segments.

## Bibliographie

- BÉRAIN M-N., (1675) *Nouvelles Remarques sur la langue française*, Rouen, Viret.
- ANDRY DE BOISREGARD, (1694) *Suite des Reflexions sur la langue française*, Paris.
- BLANCHE-BENVENISTE C., (1984) *Pronom et Syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, Sela-Aelia.
- BLANCHE-BENVENISTE C., (1988) "Éléments pour une analyse du mot quel", *Hommage à la mémoire de Jean Stéfanini*, éd. C. Blanche-Benveniste, A. Chervel & M. Gross, Aix-en-Provence ; Publication de l'Université de Provence, pp. 59-75.
- BLANCHE-BENVENISTE C., (1999) "Morphological and syntactical complexity in French interrogatives predicates", in *L. Mereu (ed) : Boudaries of Morphology and Syntax*, John Benjamins, pp. 159-174.
- BLASCO M., (1997) « Pour une approche syntaxique des dislocations », *Journal of French Language Studies*, 7, pp. 1-21.
- DE BOER C., (1926) « L'Evolution des formes de l'interrogation en français », *Romania* LII, pp. 307-327.
- BOONE A., (1998) Essai de typologie des phrases copulatives, Prédication, assertion, information, *Actes du colloque d'Uppsala en linguistique française, 6-9 juin 1996*, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis.
- BOONE A., (1998) « C'est une énigme que cette construction : essai d'analyse d'un gallicisme », in *M. Pierrard, L. Rosier, D. van Raemdonck (eds) : La ligne claire. De la linguistique à la grammaire*, Paris-Bruxelles, Duculot.
- BOUHOURS D., (1674) *Doutes sur la Langue Française*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy.

- BOUHOURS D., (1675) *Remarques Nouvelles sur la Langue Française*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy.
- BRUNOT F., (1966) *Histoire de la langue française*, Tome IV, vol. 2, Paris, Armand Colin.
- CASTAGNE E., (1999) « Apport des données orales dans l'analyse des valences à l'infinif des adjectifs recteurs », *Recherches sur le français parlé* 15, pp. 113-136.
- CULIOLI A., (1999) « Un si gentil jeune homme ! et autres énoncés », *Information grammaticale* 55, 1992, repris dans *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome 3, Paris, Ophrys, 1999.
- FAUCONNIER G., (1990) "Roles, values, and copula constructions", in : *Georgopoulos C., Ishihara R., Interdisciplinary Approaches to Language. Essays in honor of Yuki Kuroda*, Kuwer, Dordrecht-Boston-London, pp. 181-206.
- FÉRAUD J.-F., (1788) *Dictionnaire critique de la langue française*, Marseille : chez Jean Moissy père et fils, impr. du Roi.
- FOURNIER N., (1998) *Grammaire du français classique*, Paris, Belin.
- GAATONE D., (1972) "Facile à dire", *Revue de Linguistique Romane* 36, pp. 129-138.
- HAASE A., (1965) *Syntaxe française du XVIIIème siècle*, Nouvelle édition traduite et remaniée par M. Obert, Paris, Delagrave.
- HENRY A., (1960) *Etudes de syntaxe expressive*, Presse Universitaires de Bruxelles et PUF.
- JENSEN F., (1990) *Old French and Comparative Gallo-Romance Syntax*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag.
- KLEIBER G., (1981) *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.
- KUKENHEIM L., (1968) *Grammaire historique de la langue française. Les syntagmes*, Leyde, Universitaire Pers Leiden.
- KUNSTMANN P., (1991) *Le relatif-interrogatif en moyen français*, Droz.
- LE FLEM C. D., (1994) "C'est un os que ce que-là ! Une présentative énigmatique." *Travaux de Linguistique* 27, pp. 65-80.
- LE GOFFIC P., (1993) *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- GREVISSE M., (1964) *Le bon usage*, Duculot.
- GREVISSE M., GOOSSE A., (1993) *Le bon usage*, 13<sup>ème</sup> édition, Duculot.
- MARCELLO-NIZIA C., ([1979] 1997) *La Langue française aux XIVème et au XVème siècles*, Paris, Nathan.
- MEUNIER A., (1999) "Une construction complexe : N0 hum être Adj de VInf W", *Langage* 133.
- MILNER J.-C., (1978) *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris, Seuil.
- MOLINIER C., (1996) "Constructions en " C'EST " : une classification générale", *Cahiers de grammaire*, 21, pp. 75-94.
- MOREAU M.-L., (1971) *Trois aspects de la syntaxe de " c'est "*, Thèse dactylographiée, Université de Liège.
- RÉGNIER-DESMARIS F.-S., (1705) *Traité de la grammaire française*, Paris, Jean-Baptiste Coignard.
- REY-DEBOVE J., (1997) *Le Métalangage*, Paris, Le Robert ; éd. augmentée, A. Colin, coll. U.
- ROTHERBERG M., (1989) "Quelques moyens syntaxiques de rhématisation et de thématization en français", *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, LXXXIV, 1, pp. 143-161.

- ROUQUIER M., (2002) « Les constructions liées : c'est une saine occupation que l'horticulture », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, XCVII, 1, pp. 153-186.
- SANDFELD K., (1943) *Syntaxe du français contemporain. III. L'infinitif*, Copenhague-Paris, Gyldendal-Droz.
- SCHULZE A., (1888) *Der Altfranzösische direkte Fragesatz*, Leipzig.
- TOBLER A., (1902) *Vermischte Beiträge zur französischen Grammatik*, I, Leipzig.
- TOGEBY K., (1983) *Grammaire française*, Copenhague, Akademisk Forlag.
- VAUGELAS, CLAUDE FAVRE DE, (1647) *Remarques sur la langue française*, Paris, Vve Jean Camusat & Pierre Le Petit.
- STREICHER J., (1936) *Commentaires sur les Remarques de Vaugelas. Par la Mothe le Vayer, Scipion Dupleix, Ménage, Bouhours, Conrart, Chapelain, Patru, T. Corneille, Andry de Boisregard*. Paris, Droz.
- VENDLER Z., (1968) *Adjectives and Nominalizations*, The Hague, Mouton.

### **Bibliographie des textes du corpus**

Pour l'ancien français et quelques textes de moyen français, les textes du corpus sont ceux de la base de données de français médiéval (BFM) élaborée par l'UMR 8503 « Analyses de Corpus Linguistiques ». J'ai également utilisé les énoncés disponibles dans les différentes grammaires.

Les textes de cette base de données sont les suivants :

Ancien français

#### **Textes en vers**

*Ami et Amile*, éd. P. F. Dembowski, Paris, Champion, 1969.  
[ca. 1200]

*L'atre périlleux, roman de la Table Ronde*, éd. Brian Woledge, Champion, 1936.  
[milieu 13<sup>ème</sup>]

Benedeit, *Le Voyage de Saint Brendan*, éd. I. Short et B. Merrilees, Anglo-Norman Text Society.  
[ca. 1112]

Beroul, *Tristan*, éd. L. M. Defourques, Paris, Champion, 1947.  
[ca. 1180]

*La Chastelaine de Vergy*, éd. Guy Raynaud de Lage, revue par L. Foulet, Paris, Champion, 1921.  
[milieu 13<sup>ème</sup>]

- Li Coronemenz Loois*, éd. E. Langlois, Paris, 2<sup>ème</sup> édition revue, Champion, 1925.  
[milieu 12<sup>ème</sup>]
- Chretien de Troyes, *Erec et Enide*, éd. Mario Roques, Paris, Champion, 1952.  
[ ca.1164]
- Chretien de Troyes, *Cligès*, éd. A. Micha, Paris, Champion, 1957.  
[ ca.1176]
- Chretien de Troyes, *Le Chevalier de la Charette*, éd. Mario Roques d'après la copie Guiot,  
Paris, Champion, 1958.  
[ ca.1177-81]
- Chretien de Troyes, *Lancelot*, éd. K. Uitti, A. Foulet d'après la copie Guiot, Paris,  
Classiques Garnier, Bordas, 1989.  
[ ca.1177-81]
- Chretien de Troyes, *Yvain, le chevalier au lion*, éd. Mario Roques, Paris, Champion, 1960.  
[ ca.1177-81]
- Chretien de Troyes, *Yvain, le chevalier au lion*, éd. K. Uitti, Bibliothèque de la Pléiade,  
1990-1992.  
[ca.1177-81]
- Chretien de Troyes, *Perceval ou le Conte du Graal*, éd. Felix Lecoy, Paris, Champion,  
1973-1975.  
[ca.1181-85]
- Enéas*, éd. J.J. Salverda de Grave, 2 vol., Paris, Champion, 1973 et 1983.  
[ ca.1155]
- Gautier d'Arras, *Eracle*, éd. Guy Raynaud de Lage, Paris, Champion, 1976.  
[ca.1176-84]
- Gormont et Isembart*, éd. Alphonse Bayot (3<sup>è</sup> édition revue), Paris, Champion, 1931.  
[ca.1130]
- Guillaume de Lorris, *Le Roman de la Rose* (début), éd. Felix Lecoy, Paris, Champion,  
1965.  
[ca.1225-1230]
- Jean de Meun, *Le Roman de la Rose* (fin), éd. Felix Lecoy, Paris, Champion, 1965.  
[ ca.1269-78]
- Jean Renart, *L'Escoufle*, éd. F. Sweester, Genève, Droz, 1974.  
[ ca.1200]

Jean Renart, *Le Roman de la Rose ou de Guillaume de Dole*, éd. Felix Lecoy, Paris, Champion, 1962.

[ca.1210]

*Lai de Narcisse*, éd M. Thiry-Stassin et M. Tyssens, Paris, Les Belles Lettres, 1976.

[ ca.1165-1175]

Marie de France, *Les Lais*, éd. J. Rychner, Paris, Droz, 1966.

[ ca.1160]

Renaut de Beaujeu, *Le Bel Inconnu*, éd. G. Perrie Williams, Paris, (2<sup>ème</sup> édition), Champion, 1967.

[début 13<sup>ème</sup> ]

*Le Roman de Renart*, Branche I et Branche X-XI, édités d'après le manuscrit de Cangé par Mario Roques, Paris, Champion, 1948 et 1958.

[ ca.1180-1200 pour la branche I et début 13<sup>ème</sup> pour les branches X-XI]

*Le Roman de Thèbes*, éd. Guy Raynaud de Lage, Paris, Champion, 1966-1968.

[ ca.1150]

Thomas, *Tristan*, éd. Felix Lecoy, Paris, Champion, 1991.

[ ca.1170-75]

### Textes en prose

*La Mort le Roi Artu*, éd. Jean Frappier, Genève, Droz, 1954.

[ ca.1230]

*Li Quatre Livre des Reis*, éd. Ernst Robert Curtius, Dresden, Gesellschaft für Romanische Litteratur, (Max Niemeyer, Halle a. S.) 1911.

[ ca.1150]

*La Queste del Saint Graal*, éd. A. Pauphilet, Paris, Champion, 1923.

[ca.1220]

*Récits d'un Ménéstrel de Reims*, éd. Pascal Bonnefois, Thèse de doctorat, 1990.

[ca.1260]

Robert de Clari, *La Conquête de Constantinople*, éd. Philippe Lauer, Paris, Champion

[début 13<sup>ème</sup> ]

*Tristan en prose*, éd. Philippe Ménard, Vol. 1, Genève, Droz, 1987.

[13<sup>ème</sup> ]

*La Vie de Saint Alexis*, éd. Christopher Storey, Genève, Droz, 1968.

[milieu 11<sup>ème</sup> ]

## MOYEN FRANÇAIS

### Textes en prose

Antoine de la Sale, *Jehan de Saintré*, éd. J. Misrahi et C. A. Knudson, Genève, Droz, 1965.  
[ ca.1456]

*Les Cent Nouvelles Nouvelles*, éd. F.P. Sweester, Genève, Droz, 1966  
[ ca.1456-1467]

*Chronique de Morée*, éd. J. Longnon, Paris, Librairie de la Société de l'Histoire de France, 1911.  
[ca.1320-24]

Enguerrand de Monstrelet, *Chronique* (extrait), éd. L. Douët d'Arcq, Paris, Société de l'Histoire de France (SHF) 1857-1862.  
[ca.1441]

*La Farce de Maistre Pierre Pathelin*, éd. J. Dufournet, Paris, GF Flammarion, 1986.  
[ca.1456-1469]

Philippe de Beaumanoir, *Coutumes de Beauvaisis*, texte critique publié avec une introduction, un glossaire et une table analytique par Am. Salmon, Paris, Picard, 1970 (première éd. 1900), coll. de textes pour servir à l'étude et à l'enseignement de l'histoire.

*Les XV Joyes du Mariage*, éd. J. Rychner, Genève, Droz, 1963.  
[ca. 1400]

*Le Roman du Comte d'Artois*, éd. Charles Seigneuret, Genève, Droz, 1966.  
[ca.1453-67]

*Le Roman de Jehan de Paris*, éd. E. Wickersheimer, Paris, Champion, 1923.  
[ca.1494]

### **Bibliographie du dictionnaire de moyen français (dmf)**

La base de données est celle du Dictionnaire de Moyen Français (DMF) élaborée par l'INaLF. Tous les textes mentionnés ici ont été dépouillés.

Je reprends la bibliographie telle qu'elle est donnée dans la base de données du DMF : elle ne comporte pas le nom de l'éditeur ni la date de l'édition. Pour les textes anonymes, la bibliographie est présentée par ordre chronologique. Pour les textes qui ont un auteur identifié, la bibliographie est présentée par ordre alphabétique. Les chiffres en gras indiquent les dates telles qu'elles sont portées dans la base de données du DMF.

*Le dit du prunier*, **1330** [ dit prunier c.1330-1350].

*Chartes de l'abbaye de saint-magloire*, t.3, **1330**, [ chartes abb. st-magl. t.f., t.3, 1330-1436].

*Le tombel de Chartrose*, **1337** [ tomb. chartr. trois contes c.1337-1339].

*Miracle de l'enfant donne au diable*, **1339**, [ mir. enf. diable c.1339].

*Miracle de l'abbeesse grosse*, **1340**, [ mir. abbeesse 1340].

*Miracle de l'evesque que l'arcediacre murtrit*, **1341**, [ mir. ev. arced. c.1341].

*Miracle de la femme du roy de portigal*, **1342**, [ mir. fem. roy. port. c.1342].

*Miracle de de la natavite nostre seigneur Jhesu Crist*, **1343**, [ mir. nat. n.s.j.c. c.1343].

*Miracle de saint Jehan Crisothomes*, **1344**, [ mir. st j. cris. c.1344].

*Miracle de la nonne qui laissa son abbaie*, **1345**, [ mir. nonne 1345].

*Miracle de un pape qui vendi le basme*, **1346**, [ mir. pape 1346].

*Miracle de saint Guillaume du desert*, **1347**, [ mir. st guill. c.1347].

*Miracle de l'evesque a qui nostre dame s'apparut*, **1348**, [ mir. ev. n.d. c.1348].

*Miracle de un marchant et un larron*, **1349**, [ mir. march. larr. c.1349].

*Miracle de la marquise de la gaudine*, **1350**, [ mir. marq. gaudine 1350].

*Berinus*, t. 1, **1350**, [ bérinus i c.1350-1370].

*Berinus*, t. 2, **1350**, [ bérinus ii c.1350-1370].

*Miracle de l'empereur Julien*, **1351**, [ mir. emp. julien 1351].

*Miracle de un prevost que nostre dame delivra*, **1352**, [ mir. prev. 1352].

*Le Miracle de l'enfant ressuscite*, **1353**, [ m. enf. ress. 1353].

*Miracle de la mere du pape*, **1355**, [ mir. mere pape c.1355].

*Miracle de un paroissian esconmenie*, 1356, [ mir. parr. 1356].

*Miracle de Theodore*, **1357**, [ mir. theod. 1357].

*Miracle de un chanoine qui se maria*, **1361**, [ mir. chan. c.1361].

*Miracle de saint Sevestre*, **1362**, [ mir. st sev. 1362].

*Miracle de barlaam et Josaphat*, **1363**, [ mir. barl. josaph. c.1363].



*Miracle de saint Panthaleon*, **1364**, [ mir. st panth. 1364].

*Miracle de nostre dame d'Amis et d'Amille*, [ mir. amis c.1365].

*Miracle de saint Ignace*, **1366**, [ mir. st ign. 1366].

*Miracle de saint Valentin*, **1367**, [ mir. st val. c.1367]

*Miracle de une femme que nostre dame garda*, **1368**, [ mir. femme 1368].

*Miracle de l'empereris de Romme*, **1369**, [ mir. emper. romme 1369].

*Miracle de Oton, roy d'Espaigne*, **1370**, [ mir. oton c.1370].

*Miracle de la fille du roy de Hongrie*, **1371**, [ mir. fille roy hongrie c.1371].

*Miracle de saint Jehan le Paulu, hermite*, **1372**, [ mir. st j. paulu c.1372].

*Miracle de Berthe*, **1373**, [ mir. berthe c.1373].

*Miracle du roy Thierry*, **1374**, [ mir. roy thierry c.1374].

*Miracle de Robert le Dyable*, **1375**, [ mir. rob. dyable c.1375].

*Miracle de sainte Bauthauch*, **1376**, [ mir. ste bauth. c.1376].

*Miracle de un marchand et un juif*, **1377**, [ mir. march. juif c.1377].

*Miracle de Pierre le changeur*, **1378**, [ mir. pierre changeur c.1378].

*Miracle de la fille d'un roy*, **1379**, [ mir. fille roy c.1379].

*Miracle de saint Lorens*, **1380**, [ mir. st lor. 1380].

*Miracle de clovis*, **1381**, [ mir. clov. c.1381].

*Miracle de saint Alexis*, **1382**, [ mir. st alexis 1382].

*Registre criminel du Chatelet*, t.1, **1389**, [ reg. crim. chat. i 1389-1392].

*Registre criminel du Chatelet*, t.2, **1389**, [ reg. crim. chat. ii 1389-1392].

*Les quinze joies de mariage*, 1390, [ quinze joies mar. c.1390-1410].

*Le Menagier de Paris*, **1394**, [ menag. paris b.f. 1394].

*Estoire de Griseldis*, **1395**, [ gris. 1395].

*Le saint voyage de Jherusalem*, **1395**, [ voy. j. c.1395].

*La passion d'Autun*, **1401**, [ pass. autun roman c.1401-1500].

*Lettres a Alain Chartier*, **1425**, [ lettres chart. 1425].

*Narcissus*, **1426**, [ narcissus h. p.1426].

*Sottie du gaudisseur et du sot*, **1450**, [ gaud. sot c.1450].

*Sermon des barbes et des brayes*, **1450**, [ barbes brayes a. a.1450].

*Le mystere de saint Bernard de Menton*, **1450**, [ myst. st bern. menth. c.1450].

*Sottie nouvelle a six personnages du roy...*, **1451**, [ roy sotz c.1451-1500].

*Le Roman du comte d'Artois*, **1453**, [ comte artois c.1453-1467].

*La farce de maitre Pathelin*, **1456**, [ path. d. c.1456-1469].

*Les cent nouvelles nouvelles*, **1456**, [ c. n. n. c.1456-1467].

*Sottie a trois personnages: estourdi ...*, **1460**, [ est. p.1460].

*Les Evangiles des Quenouilles*, 1, **1466**, [ ev. quen. i c.1466-1474].

*Les Evangiles des Quenouilles*, 2, **1466**, [ ev. quen. ii c.1466-1474].

*Le recueil de Riom*, **1466**, [ recueil riom c.1466].

*La maniere de henter soutillement*, **1466**, [ hent. soutill. c.1466].

*Le franc archier de Baignollet*, **1468**, [ f. arch. b. c.1468-1480].

*La Passion d'Autun*, **1470**, [ pass. autun biard 1470-1471].

*Sottie des sots triumphans qui trompent ...*, **1475**, [ sots triumph. c.1475].

*Sottie pour porter les presens a la feste ...*, **1475**, [ feste roys c.1475-1500].

*La passion d'auvergne*, **1477**, [ pass. auv. 1477].

*Sottie des rapporteurs*, **1480**, [ rapp. c.1480].

*Sottie des sots fourres de malice*, **1480**, [ sots mal. c.1480].

*Les vigiles de Triboulet*, **1480**, [ vig. trib. c.1480].

*Sottie de maitre Pierre Doribus*, **1480**, [ dorib. p.1480].

*Sottie des sots qui remettent en point ...*, **1480**, [ sots c.1480-1500].

*Sottie de Trote Menu et Mirre Loret*, **1480**, [ tr. men. c.1480-1500].

*Sermon nouveau d'ung fol changeant divers ...*, **1480**, [ s. fol. c.1480-1490].

*Dialogue de beaucoup voir et joyeux soudain*, **1480**, [ b. veoir p.1480].

*Farce a trois personnages : le savetier ...*, **1480**, [ sav. serg. c.1480-1490].

*La confession Riffart*, **1480**, [ c. rifl. c.1480-1520].

*Miracle de saint Nicolas et d'un juif*, **1480**, [ mir. st nic. juif c.1480-1500].

*La somme abregiet de theologie*, **1481**, [ somme abr. a.1481].

*Du sacrement de mariage*, **1481**, [ sacr. mar. a.1481].

*Sottie des sots "gardonnez" ou des trois ...*, **1488**, [ sots gard. a.1488].

*Sottie a cinq personnages des coppieurs ...*, **1488**, [ copp. lard. a.1488].

*Sottie des sots qui corrigent le Magnificat*, **1488**, [ sots magn. a.1488].

*La farce du pauvre Jouhan*, **1488**, [ p. jouh. d.r. a.1488].

*La cene des Dieux*, **1492**, [ cene dieux c.1492].

*Le proces d'un jeune moyne et d'un viel ...*, **1500**, [ p. moyne a.1500].

*Antitus, Poesies*, **1500**, [ antitus, poés. c.1500].

Arras Jean d', *Melusine*, **1392**, [ arras c.1392-1393].

Bagnyon Jehan, *L'histoire de Charlemagne*, **1465**, [ bagnyon, hist. charlem. c.1465-1470].

Baude Henri, *Dictz moraulx pour faire tapisserie*, 1450, [ baude, dictz moraulx p.1450].

Baye Nicolas de, *Journal t.1*, **1400**, [ baye, i 1400-1410].

Baye Nicolas de, *Journal t.2*, **1411**, [ baye, ii 1411-1417].

Bersuire Pierre, *Les decades de Titus Livius I, 9*, **1354**, [ bers., i, 9 c.1354-1359].

Bersuire Pierre, *Les decades de Titus Livius I,1*, **1354**, [ bers., i, 1 c.1354-1359].

Bueil Jean de, *Le Jouvencel*, t.1, **1461**, [ bueil, i 1461-1466].

Bueil Jean de, *Le Jouvencel t.2*, **1461**, [ bueil, ii 1461-1466].

- Charles d'Orleans, *Le livre contre tout peche*, **1404**, [ ch. d'orléans, l. péché 1404]
- Charles d'Orleans, *La retenue d'amour*, **1414**, [ ch. d'orléans, ret. am. 1414]
- Charles d'Orleans, *Ballades*, **1415**, [ ch. d'orléans, ball. c.1415-1457]
- Charles d'Orleans, *Chansons*, **1415**, [ ch. d'orléans, chans. c.1415-1440]
- Charles d'Orleans, *Caroles*, **1415**, [ ch. d'orléans, car. c.1415-1440]
- Charles d'Orleans, *Complaintes*, **1433**, [ ch. d'orléans, compl. 1433-p.1451]
- Charles d'Orleans, *Songe en complainte*, **1437**, [ ch. d'orléans, songe compl. 1437]
- Charles d'Orleans, *Rondeaux*, **1443**, [ ch. d'orléans rond. 1443-1460]
- Chartier Alain, *Rondeaulz et Balades*, **1410**, [ chart., r. bal. c.1410-1425]
- Chartier Alain, *Le lay de Plaisance*, **1412**, [ chart., l. plais. c.1412]
- Chartier Alain, *Le debat des deux fortunes d'amours*, **1412**, [ chart., d. fort. 1412-1413]
- Chartier Alain, *Le debat de herault, du vassault et du villain*, **1415**, [ chart., d. her. p.1415]
- Chartier Alain, *Le livre des quatre dames*, **1416**, [ chart., l. dames 1416]
- Chartier Alain, *Le Quadrilogue invectif*, **1422**, [ chart., q. inv. 1422]
- Chartier Alain, *Le debat de reveille matin*, **1424**, [ chart., d. rév. a.1424]
- Chartier Alain, *La belle dame sans mercy*, **1424**, [ chart., b. dame 1424]
- Chartier Alain, *Le breviaire des nobles*, **1424**, [ chart., b. nobles c.1424]
- Chartier Alain, *La complainte*, **1425**, [ chart., compl. 1424]
- Chartier Alain, *l'excusation aux dames*, **1425**, [ chart., e. dames 1425]
- Chartier Alain, *Le lay de paix*, **1426**, [ chart., l. paix a.1426]
- Chartier Alain, *Le livre de l'esperance*, **1429**, [ chart., l. esp. c.1425-1430]
- Christine de Pizan, *Le livre de la mutacion de Fortune*, t.1, **1400**, [ chr. piz., m.f. i 1400-1403]
- Christine de Pizan, *Le livre de la mutacion de Fortune*, t.2, **1400**, [ chr. piz., m.f. ii 1400-1403]

- Christine de Pizan, *Le livre de la mutacion de Fortune*, t.3, **1400**, [ chr. piz., m.f. iii 1400-1403]
- Christine de Pizan, *Le livre de la mutacion de Fortune*, t.4, **1400**, [ chr. piz., m.f. iv 1400-1403]
- Christine de Pizan, *Le livre du chemin de long estude*, **1402**, [ chr. piz., chem. estude 1402-1403]
- Christine de Pizan, *Le livre des fais et bonnes meurs du sage Roy Charles V*, **1404**, [ chr. piz., faits meurs ch. v, i 1404]
- Christine de Pizan, *Le livre des fais et bonnes meurs du sage Roy Charles V*, **1404**, [ chr. piz., faits meurs ch. v, ii 1404]
- Christine de Pizan, *Le livre des trois vertus*, **1405**, [ chr. piz., trois vertus c.1405]
- Christine de Pizan, *Le livre de la paix*, **1412**, [ chr. piz., paix w. 1412-1413]
- Christine de Pizan, *Epistre de la prison de vie humaine*, **1416**, [ chr. piz., p.v.h. 1416-1418]
- Christine de Pizan, *Ditié de Jehanne d'Arc*, **1429**, [ chr. piz., j. d'arc 1429]
- Ciboule Robert, *Le livre de sainte meditation en congnois...*,**1451**, [ cib. p.1451]
- Commynes Philippe de, *Memoires*, t.1, **1489**, [ comm., i 1489-1491]
- Commynes Philippe de, *Memoires*, t.2, **1489**, [ comm., ii 1489-1491]
- Commynes Philippe de, *Memoires*, t.3, **1489**, [ comm., iii 1495-1498]
- Crapillet Pierre, *Cur Deus homo de arrha animae*, **1450**, [ crap., cur deus, de arrha c.1450-1460]
- Daudin Jean, *De la erudition*, **1360**, [ daudin, de la erudition c.1360-1380]
- Deschamps Eustache, *Le miroir de mariage*, **1385**, [ desch., m.m. c.1385-1403]
- Deschamps Eustache, *l'Art de dictier*, **1392**, [ desch., art dictier r., 1392]
- Fauquembergue Clement de, *Journal*, t.1, **1421**, [ fauq., i 1417-1420]
- Fauquembergue Clement de, *Journal*, t.2, **1421**, [ fauq., ii 1421-1430]
- Fauquembergue Clement de, *Journal* t.3, **1431**, [ fauq., iii 1431-1435]
- Fillastre Guillaume, *Le traitie de conseil*, **1472**, [ fillastre, traité conseil c.1472-1473]
- Foulechat Denis, *Le Policraticus*, Livre IV, **1372**, [ foul., policrat., iv 1372]

Froissart Jean, *Le paradis d'amour*, 1361, [ froiss., par. am. c.1361-1362]

Froissart Jean, *Ballades*, **1362**, [ froiss., ball. c.1362-1377]

Froissart Jean, *Rondeaux*, **1365**, [ froiss., rond. c.1365-1394]

Froissart Jean, *L'orloge amoureuus*, **1368**, [ froiss., orl. 1368]

Froissart Jean, *La prison amoureuse*, **1372**, [ froiss., pris. am. 1372-1373]

Froissart Jean, *Chroniques III*, **1390**, [ froiss., chr. m. 1390]

Froissart Jean, *Chroniques*, **1400**, [ froiss., chr. d. p.1400]

Froissart Jean, *Chroniques*, **1400**, [ froiss., chr. d. p.1400]

Froissart Jean, *Chroniques*, **1400**, [ froiss., chr. d. p.1400]

Gerson Jean, *Sermon pour la fete des saints Pierre et Paul*, **1389**, [ gers., p. paul c.1389]

Gerson Jean, *Sermon pour la Fete de l'Annonciation*, **1396**, [ gers., annon. c.1396-1397]

Gerson Jean, *Sermon pour la commemoration des defunts*, **1400**, [ gers., déf. 1400]

Gerson Jean, *Sermon pour la fete de la purification*, **1400** [ gers., purif. a.1400]

Gerson Jean, *Sermon pour la fete de la conception de ...*, **1401**, [ gers., concept. 1401]

Gerson Jean, *Sermon pour la Pentecote*, **1402**, [ gers., pent. c.1387-1413]

Gerson Jean, *Sermon pour la fete de la sainte Trinite*, **1402**, [ gers., trin. 1402]

Gerson Jean, *Sermon pour la Noel*, **1404**, [ gers., Noël p.1404]

Juvenal des Ursins Jean, *Audite illos*, **1432**, [ juv. urs., aud. 1432]

Juvenal des Ursins Jean, *Tres reverends et reverends peres en dieu*, **1433**, [ juv. urs., t. rever. 1433]

Juvenal des Ursins Jean, *Audite celi*, **1435**, [ juv. urs., aud. celi 1435]

Juvenal des Ursins Jean, *Proposicion*, **1438**, [ juv. urs., prop. i c.1438]

Juvenal des Ursins Jean, *Loquar in tribulacione*, **1440**, [ juv. urs., loquar 1440]

Juvenal des Ursins Jean, *nescioloqui*, 1445, [ juv. urs., nescio 1445]

Juvenal des Ursins Jean, *Tres crestien, tres hault, tres puissant Roy*, **1446**, [ juv. urs., t. crest. c.1446]

Juvenal des Ursins Jean, *Verba mea auribus percipe , domine*, **1452**, [ juv. urs., verba 1452]

Juvenal des Ursins Jean, *Exortation faicte au Roy*, **1458**, [ juv. urs., exort. 1458]

Juvenal des Ursins Jean, *Proposicion faicte...devant le Roy Louys*, **1468**, [ juv. urs., prop. ii 1468]

Juvenal des Ursins Jean, *La deliberation faicte a Tours*, **1468**, [ juv. urs., d. tours 1468]

La Marche Olivier de, *Memoires*, t. 1, **1470**, [ la marche, mém. i c.1470]

La Marche Olivier de, *Memoires*, t. 2, **1470**, [ la marche, mém. ii c.1470]

La Marche Olivier de, *Memoires*, t. 3, **1470**, [ la marche, mém. iii\*c.1470]

La Sale Antoine de, *La salade*, **1442**, [ la sale, s. 1442]

La Sale Antoine de, *Jehan de Saintre*, **1456**, [ la sale, j.s. 1456]

La Vigne Andre de, *La ressource de la Chrestienté*, **1494**, [ la vigne, ress. chrest. 149454]

La Vigne Andre de, *Le voyage de Naples*, **1495**, [ la vigne, v.n. p.1495]

La Vigne Andre de, *Le mystere de saint Martin*, **1496**, [ la vigne, s.m. 1496]

La Vigne Andre de, *Les complaints et epitaphes du Roy de la bazoche*, **1501**, [ la vigne, compl. roy bazoche 1501]

Lahaye Olivier de, *Poeme sur la grande peste de 1348*, **1426**, [ la haye, p. peste 1426]

Le Clerc, *Interp. roye*, **1502** [ le clerc, interp. roye c.1502]

Machaut Guillaume de, *Le dit dou vergier*, **1340** [ mach., d. verg. a.1340]

Machaut Guillaume de, *Le jugement dou Roy de Behaingne, 1340* [ mach., j. r. beh. c.1340]

Machaut Guillaume de, *Remede de Fortune*, **1341** [ mach., r. fort. c.1341]

Machaut Guillaume de, *Le dit dou Lyon*, **1342** [ mach., d. lyon 1342]

Machaut Guillaume de, *Le jugement du roy de Navarre contre le jug.*, **1349**, [ mach., j. r. nav. 1349]

Machaut Guillaume de, *Le lay de Plour*, **1349** [ mach., l. plour 1349]

Machaut Guillaume de, *Le dit de l'alerion*, **1349** [ mach., d. aler. a.1349]

Machaut Guillaume de, *Appendice*, **1349** [ mach., app. 1377]

Machaut Guillaume de, *Le confort d'ami*, **1357** [ mach., c. ami 1357]

Machaut Guillaume de, *La fonteinne amoureuse*, **1361** [ mach., f. am. c.1361]

Machaut Guillaume de, *Veze ci les biens que ma Dame me fait*, **1364** [ mach., vez ci 1364]

Machaut Guillaume de, *La prise d'Alexandrie*, **1369** [ mach., p. alex. p.1369]

Machaut Guillaume de, *Prologue*, **1377** [ mach., prol. 1377]

Machaut Guillaume de, *La loange des dames*, **1377** [ mach., l. dames 1377]

Machaut Guillaume de, *Les complaintes*, **1377** [ mach., compl. 1377]

Machaut Guillaume de, *Les lays*, **1377** [ mach., lays 1377]

Machaut Guillaume de, *Les motés*, **1377** [ mach., motés 1377]

Machaut Guillaume de, *Les balades notees*, **1377** [ mach., bal. 1377]

Machaut Guillaume de, *Li rondeaulz*, **1377** [ mach., rond. 1377]

Machaut Guillaume de, *Les chansons baladees*, **1377** [ mach., ch. bal. 1377]

Meschinot Jean, *Les lunettes des princes*, **1461** [ meschin., lun. princes m.-g., c.1461-1465]

Oresme Nicole, *Le livre du ciel et du monde*, **1370** [ oresme, c.m. c.1370-1377]

Oresme Nicole, *Le livre de ethiques d'Aristote*, **1370** [ oresme, e.a. c.1370]

Oresme Nicole, *Le livre de ethiques d'Aristote commentaire*, **1370** [ oresme, e.a.c. c.1370]

Phebus Gaston, *Livre de chasse*, **1387** [ gast. phébus, livre chasse 1387-1389]

Regnier Jean, *Les fortunes et adversitez*, **1432**, [ regn., f.a. c.1432]

Robertet Jean, *Oeuvres*, **1451**, [ robertet, oeuvres c.1451-1500]

Roye, *Chronique scandaleuse*, t.1, **1460**, [ roye, chr. scand. i 1460-1483]

Roye, *Chronique scandaleuse*, t.2, **1460**, [ roye, chr. scand. ii 1460-1483]

Saint-Gille Martin de, *Les amphorismes Ypocras*, **1362**, [ s. gille, a.y. 1362-1365]

Simon de Phares, *Recueil des plus celebres astrologues*, **1494**, [ simon de phares, astrol. c.1494-1498]



Tringant Guillaume, *Commentaires du Jouvencel*, **1477** [ tring. c.1477-1483]

Villon, *Le lais Villon et les poemes varies*, **1456**, [ villon, lais. r.h. c.1456-1457]

Villon, *Le lais Villon et les poemes varies*, **1456**, [ villon, poèmes variés c.1456-1463]

Villon, *Le Testament*, **1461**, [ villon, test. r.h. c.1461-1462]

